

4 - 5 - 6 décembre 2013

Bilan d'activité

# 18<sup>e</sup> Congrès

Union Départementale **CGT** Paris

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>BILAN PAR PÔLE ET SECTEUR</b>	
Pôle revendicatif	8
Pôle communication	14
Pôle vie syndicale	14
Secteur DLAJ	19
Secteur UGICT	20
Secteur USR	21
Autres structures UD	22
<b>CONCLUSION</b>	<b>24</b>
Calendrier des luttes et initiatives depuis dernier congrès.	25

salle Eugène Hénaff  
Bourse du Travail : annexe Varlin  
Bd du Temple Paris 3<sup>e</sup>





# Introduction

**Le précédent Congrès de l'UD s'est tenu en février 2011, à un an de la fin du mandat de Sarkozy. Depuis l'actualité a été riche, tant sur le plan international, qu'europpéen et national. Il est crucial de comprendre le contexte dans lequel nous évoluons. Cela passe nécessairement par l'analyse des événements et des agissements des détenteurs du pouvoir qui se placent au service des intérêts capitalistes.**

## SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Dans le monde, la situation globale est extrêmement mouvementée et accompagnée de fortes mobilisations dans de nombreux pays. Ces mouvements n'évoluent pas aussi rapidement et favorablement que les peuples progressistes le souhaiteraient, néanmoins tous remettent en cause l'ordre mondial établi. En Europe, mais aussi en Chine ou en Corée du Sud, des grèves ont lieu, des travailleurs surexploités revendiquent plus de droits et de considération.

Au Brésil, sous la pression des manifestants, le gouvernement a finalement cédé aux revendications. Cela se traduit par une consultation populaire, une lutte plus efficace contre la corruption et plus d'investissements dans les services publics tels que la santé, l'éducation et les transports.

Qu'il s'agisse de la Turquie, des pays du Maghreb et du Machrek ou encore du mouvement des indignés, les peuples expriment de façons diverses leur désir d'émancipation et de démocratie. Ces aspirations remettent en question les politiques libérales au service du capital qui n'apportent aucune autre solution que d'imposer toujours plus de sacrifices, de rigueur, d'austérité et d'exclusion.

En août 2012, en Afrique du Sud, des mineurs en grève travaillant pour une compagnie anglaise sont abattus par l'armée et la police. Une telle répression démontre que ce système d'exploitation capitaliste ne recule devant rien et qu'il peut bénéficier sans aucune limite de l'appui des gouvernements.

Au Bangladesh, la pression constante des multinationales du textile pour obtenir des coûts de production de plus en plus bas et toujours plus de profits a conduit à une tragédie qui a coûté la vie à plus de mille salariés.

Partout les mêmes politiques libérales, au service du capital, imposent des sacrifices toujours plus importants aux populations, toujours au prétexte de la rigueur et de l'austérité.

Au Japon, la catastrophe de Fukushima a aussi mis en évidence que les peuples aspiraient désormais à de nouveaux modes de développements humains et durables.

Dans ce contexte international, l'UD CGT Paris a pris position en exprimant, selon l'actualité, sa solidarité avec les peuples qui se sont soulevés et son opposition à des interventions militaires.

## - SUR LE PLAN EUROPEEN -

La succession de sommets européens présentés comme destinés à sortir l'Europe de la crise n'a eu pour seul objectif, en réalité, que de prendre des mesures d'austérité et de mettre en place des gouvernements à la solde des tenants d'un capitalisme effréné au mépris de la démocratie et des peuples.

Le Traité sur la Stabilité, Coordination et la Gouvernance, la fameuse règle d'or, les préconisations et

recommandations imposées par l'Europe ont accentué la précarité et le creusement des inégalités dans tous les pays européens. Ces politiques ont fortement contribué à la montée du racisme, de la xénophobie, des nationalismes et du fascisme.

Les peuples se sont opposés à cette politique toujours plus libérale qui prône toujours plus de rigueur et d'austérité, comme en Grèce, au Portugal,

en Espagne et en Angleterre.

Les organisations syndicales, et particulièrement la CGT, ont appelé à de nombreuses journées de mobilisations et de manifestations pour s'opposer à cette politique qui vise à faire payer aux peuples une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Comme son prédécesseur, le président Hollande ne respecte pas le refus démocratique du peuple français qui, à l'occasion du référendum de 2005, a rejeté massivement le Traité constitutionnel européen.

Le pacte budgétaire européen, appelé aussi TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance) prolonge et conforte le Traité européen. Concocté par le duo Sarkozy Merkel, ratifié par Hollande, contrairement à ces engagements de cam-

pagne, ce traité durcit les dispositions de Maastricht et de Lisbonne ; il prône l'austérité à perpétuité, le contrôle des budgets des Etats par la commission de Bruxelles et entérine la règle d'or en limitant le déficit structurel maximal à 0.5% du PIB au lieu des 3% autorisés auparavant. Ce traité oblige les Etats à réduire leur dette à hauteur de 60% du PIB et leur retire toute souveraineté dans les choix politiques et budgétaires. En effet, tout budget doit être soumis à l'approbation de la Commission Européenne avant d'être adopté par les parlementaires.

C'est par ces moyens que les peuples de Grèce, d'Espagne et du Portugal payent à grand coup d'austérité, les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

## - EN FRANCE -

Les années Sarkozy ont été marquées par de graves récessions sociales, notamment avec la réforme des retraites de 2010. Pendant 5 ans nous avons aussi eu droit à la RGPP, la loi HPST, la loi LRU, la loi Boutin, la loi sur la mobilité, la taxation supplémentaire des mutuelles, le bouclier fiscal, l'augmentation de certains taux de TVA. De même, la crise a été l'occasion d'imposer, chez nous, comme ailleurs en Europe, des mesures d'austérité et de rigueur pour faire payer aux salarié-es, aux privé-es d'emploi et aux retraité-es une crise dont ils sont les seules victimes. Précarité, flexibilité, casse des services publics, insécurité sociale à tous les étages, voilà les résultats de la politique ultra libérale menée par Sarkozy et son gouvernement qui, pendant 5 années, n'ont cessé d'agir en serviteurs fidèles du MEDEF, du FMI et de l'Europe. Pendant ce temps, si le nombre de pauvres (au sens statistique, loin de la terrible réalité) a augmenté, la situation des plus riches s'est améliorée et les profits des actionnaires ont fortement progressé.

La CGT s'est clairement prononcée sur le bilan dévastateur des années Sarkozy en matière d'emploi, de protection sociale, de services publics (lois sécuritaires, code du travail, loi de mobilité, loi de financement de la sécurité sociale, rupture conventionnelle...). Les français se sont également prononcés en changeant de majorité présidentielle et parlementaire en 2012.

Dès les élections gagnées, Hollande et sa majorité renient une partie de leurs promesses de campagne. Après plus d'un an de gouvernement socialiste, certaines têtes ont changé mais pas la copie. Force est de constater que le changement attendu ne viendra pas et que la période qui s'ouvre ne se placera pas en rupture avec la politique d'austérité, mais continue de s'inscrire dans la logique capitaliste. Il est clair que le président et son gouvernement ont une oreille beaucoup plus attentive aux pressions patronales qu'aux revendications des salarié-es, des retraité-es et des privé-es d'emploi.

Le nouveau cadeau de 20 milliards d'euros fait aux entreprises via un crédit d'impôt versé sans la moindre contrepartie est révélateur de cette politique.

A l'inverse les salarié-e-s se sont vu octroyer une généreuse augmentation du SMIC de 0,3% soit 3 centimes de l'heure ! Le SMIC est passé à 1430,22 euros brut, bien loin de la revendication de la CGT à 1700 euros brut. De plus, de nouvelles augmentations viennent régulièrement, percuter le pouvoir d'achat des ménages notamment la hausse de l'énergie, la redevance TV, les transports, les loyers...

Dans la Fonction publique, outre les suppressions massives d'emplois et les restructurations incessantes qui continuent, le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne cesse de diminuer du fait du gel du point d'indice depuis bientôt 4 ans et de l'augmentation des cotisations retraite.

Pour ce qui est de la TVA, le retournement est tout aussi spectaculaire. 7 milliards à trouver à partir de 2014 par le passage du taux de 7 à 10% et de 19,6 à 20%. La mesure visant à baisser de 5,5 à 5% le taux le plus réduit n'est qu'un alibi « social ».

L'ensemble des mesures représente une baisse de 6% de la masse salariale, pour les rémunérations comprises entre une et une fois et demi le SMIC.

Le patronat est toujours à l'offensive. Il veut en finir avec les acquis sociaux que la classe ouvrière a obtenus par la lutte.

### **Salaire, emploi, protection sociale**

Réaliser des marges de plus en plus importantes, réaliser plus de bénéfices pour soi et/ou pour distribuer aux actionnaires sont les seules préoccupations des patrons et des directions d'entreprise. Selon eux, le travail coûterait trop cher, les cotisations sociales ne seraient que des charges, la législation du travail nuirait à l'emploi et à la compétitivité des entreprises françaises. Ce type de discours n'est pas nouveau de la part des patrons, toutefois son matraquage est de plus en plus au point.

Les organisations patronales et le MEDEF ont des relais partout pour claronner que les entreprises sont au bord du gouffre, et qu'il faut baisser le coût du travail, sacrifier l'industrie ou bien licencier, accepter la flexibilité pour finalement fermer et délocaliser. Ne pas augmenter le SMIC de façon significative, donne toutes les raisons aux employeurs de geler les salaires. Les exonérations de cotisations, les cadeaux fiscaux attribués aux entreprises n'ont en rien amélioré la situation de l'emploi, bien au contraire ! Tout ceci ne fait qu'appauvrir notre système de santé, de protection sociale et nos régimes de retraite. Le montant des exonérations de cotisations sociales a atteint 30 milliards d'euros en 2010 sous Sarkozy. C'est le tiers du déficit public. Ces allègements sur les bas salaires et sur les heures supplémentaires constituent une partie importante du manque à gagner.

Le Premier ministre Ayrault fait tout aussi bien si ce n'est mieux ! Son dispositif est fondé sur la logique contestable et contestée de la baisse du coût du travail. La « première mesure massive, et sans précédent consiste en un « allègement de 20 milliards d'euros du coût du travail ». Ce nouveau cadeau s'ajoute aux 172 milliards d'aides dont bénéficient déjà les entreprises. Contrairement à ce que demandait la CGT, l'efficacité d'un tel cadeau en termes d'emploi et d'investissements productifs n'a jamais été vérifiée.

D'après le MEDEF, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !

Suite aux réformes successives depuis 1993, la durée de cotisation requise pour avoir une retraite à taux plein est passée de 37,5 ans pour les générations nées avant 1934 à 41,5 ans pour les générations nées en 1955, soit plus de quatre ans d'allongement de la durée de cotisation en l'espace de 26 ans. Le gouvernement Ayrault envisage un nouvel allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 annuités pour la génération née à partir de 1973. Il s'attaque aussi au pouvoir d'achat des retraités. Comme en 2010, nous avons toutes les raisons de nous opposer à cette réforme qui, loin de répondre aux évolutions de la société, mine le système par répartition.

### **Encore plus de flexibilité**

Les pigeons avaient réussi à amadouer le gouvernement en deux battements d'ailes, et les rapaces du MEDEF ont, avec l'ANI, obtenu un morceau de choix ! Une négociation imposée et bâclée a eu pour but de contraindre les salariés à davantage de flexibilité, il fallait aussi faciliter les licenciements sous couvert de compétitivité. Grâce à l'ANI (Accord National Interprofessionnel), dit de sécurisation de l'emploi, les employeurs sont parvenus, sous couvert de compétitivité, à faciliter les licenciements.

La transposition en loi de cet accord signé par trois organisations syndicales a ouvert une brèche pour

remettre en question des garanties collectives issues de nombreuses années de lutte.

En fixant un barème d'indemnisation forfaitaire du salarié pour mettre fin à la contestation d'un licenciement, l'accord rompt avec le principe de réparation intégrale des conséquences de la perte d'emploi et dissuade le juge d'exercer son pouvoir d'appréciation sur l'étendue du préjudice réellement subi par le salarié.

Les délais de prescription, déjà dérogatoires en droit du travail, sont encore réduits : deux ans pour saisir le juge (délai ramené à un an en cas de licenciement économique collectif), et rappels de salaires ou d'heures supplémentaires limités à une période de 3 ans (au lieu de 5 avant).

L'employeur pourra imposer une réduction du temps de travail et une diminution du salaire dans le cadre « d'accords de maintien dans l'emploi » et le refus du salarié entraînera son licenciement, dont le motif économique, présumé, ne pourra pas être contrôlé par le juge.

Pour supprimer, encore, le contrôle du juge sur le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi et sur le respect de la procédure d'information et de consultation des représentants du personnel, l'accord organise deux procédures, alternatives, de licenciement économique collectif (10 salariés et plus sur 30 jours). La première renvoie aux institutions représentatives du personnel le soin de signer avec l'employeur un accord de méthode dont la contestation est très encadrée. La seconde attribue le pouvoir de contrôle à l'administration du travail, qui n'aura pas les moyens de l'exercer réellement dans le bref délai imparti. Au lieu d'empêcher les licenciements collectifs qui satisfont des intérêts purement financiers, cette loi organise donc, au contraire, la neutralisation du juge judiciaire, conformément aux vœux du Medef dont c'était l'une des toutes premières préoccupations.

Les aspirations des salariés que la CGT portait à l'occasion de la conférence sociale en septembre 2012 ont ainsi été dévoyées ; seules les exigences du MEDEF ont été entendues et retenues.

Le gouvernement Ayrault s'est félicité de cet accord. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'il se contente de reprendre la politique menée par le précédent gouvernement. Dans ce contexte, les salariés n'ont rien à attendre de toutes ces prétendues négociations, qui ne servent qu'à officialiser des reculs sociaux.

Pour mettre en échec ces attaques, de notre point de vue la seule riposte efficace est la mobilisation collective que nous nous efforçons de préparer.

Il est maintenant clair que la politique menée par la droite et celle menée par le PS et EELV sont identiques. L'absence de repère entre une politique de droite ou une politique de gauche est porteuse de désillusions. Elle favorise en France, comme ailleurs, la montée des idées nauséabondes du nationalisme, de l'extrême droite, ainsi que les replis communautaires ou religieux avec pour seul résultat, l'augmentation de la violence et des actes racistes. L'assassinat d'un

militant antifasciste, Clément Méric, par un militant d'extrême droite en est un sinistre exemple.

Les mauvaises nouvelles économiques et sociales s'accumulent. Chaque mois la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat se détériore. Le chômage de masse, qui bat des records, atteint particulièrement les jeunes et les plus de 50 ans. Depuis février 2011, le nombre des chômeurs ne cesse d'augmenter, à hauteur de 1 000 à 1 500 nouveaux chômeurs chaque jour, pour atteindre 3 285 700 chômeurs de catégorie A (les chômeurs officiels) et 5 461 800 toutes catégories confondues au mois de juillet 2013. Si on y ajoute les titulaires du RSA (1 300 000), les privés d'emploi qui ne sont même plus inscrits à Pôle emploi (830 000) et 1 500 000 temps partiels subis, on dépasse les 9 millions.

Et ce ne sont ni le bilan de la RGPP, ni les annonces sur le financement de la sécurité sociale pour 2013, qui inverseront la tendance. A n'en pas douter, le service public avec la MAP (Modernisation de l'Action Publique), les salaires, les emplois, la protection sociale, la justice, avec la réforme envisagée pour le calcul du SMIC, seront autant de chantiers qui visent à passer à la moulinette nombre d'acquis sociaux.

Les dispositifs législatifs de l'acte III de la décentralisation, adoptés en avril 2013 par le conseil des ministres, poursuivent effectivement la politique précédente et impacteront les conditions de vie et de travail des populations et des salarié-e-s. Dans un contexte de renforcement de la crise, cet acte III de la décentralisation, en lien avec la MAP, vise à adapter « l'organisation institutionnelle » de la France à la compétition européenne et mondiale. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre de réduction des dépenses publiques qui génère une dégradation du maillage territorial et de la qualité des services rendus aux usagers et des conditions de travail des professionnels. Parmi les dispositifs de l'acte III se trouve la loi « d'affirmation des métropoles ». L'adoption en juillet de la Métropole du Grand Paris qui regroupera avec Paris 124 communes des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne qui l'entourent (environ 6,5 millions d'habitats) en découle directement.

Si la CGT a pris position contre l'acte III de la décentralisation dans sa globalité, et, de fait s'oppose à la création de Métropole Grand Paris, force est de constater que des aménagements du territoire en couture avec les départements de la petite couronne, sont déjà bien avancés (ZAC Rive Gauche, Clichy-Batignolles, Front de Seine et le Triangle, Paris Nord-Est et Paris Nord). Ces nouvelles zones d'activité et quartiers d'habitation ont commencé à déplacer de nombreux salarié-e-s sans que les besoins logistiques soient adaptés réellement, sans parler de l'absence de lieux collectifs de restauration, d'information ou encore des espaces syndicaux.

L'UD CGT Paris a été associée à la pseudo-consultation de Paris Nord-Est, mais nos revendications exprimées pour l'amélioration des conditions des salarié-e-s n'ont, pour l'instant, pas été concrétisées. Il est

nécessaire de trouver des moyens pour élaborer (faire évoluer), avec les salarié-e-s et habitant-e-s concerné-e-s, et faire entendre nos revendications concrètes en termes de logement, de transport, d'emploi et de services publics de proximité y compris dans un territoire modifié.

### **Politique d'immigration**

De même la politique d'immigration conforte l'image d'un gouvernement qui, sur tous les terrains, du vote des étrangers aux élections locales, des contrôles au faciès aux quotas d'expulsion, se refuse à la confrontation idéologique avec la droite et l'extrême droite. Pire, il refuse de modifier les lois établies par les gouvernements précédents. Concernant les travailleurs sans-papiers, la circulaire Valls, même si elles comportent quelques avancées à la marge, ne répond absolument pas aux revendications portées par les travailleurs sans papiers et les syndicats et associations qui les soutiennent, notamment à Paris. En effet, depuis le précédent congrès, la CGT Paris a poursuivi son action pour la régularisation des travailleurs sans papiers du mouvement de grève achevé en 2010. Une permanence hebdomadaire à l'UL du 19<sup>e</sup> a permis d'organiser avec l'aide d'autres associations le suivi et la régularisation des grévistes. Sur 1 480 dossiers CGT, résidents à Paris, 1 100 travailleurs détiennent désormais un titre de séjour leur permettant de travailler. Aucun ressortissant ne s'est vu obligé de quitter le territoire. Nous avons eu des réunions mensuelles avec la direction de la police de Paris et des liens soutenus avec la DIRRECTE. Enfin, pendant les élections présidentielles et législatives, la CGT Paris a contribué, avec d'autres syndicats et associations, à la réalisation d'une adresse aux candidats pour leur faire part de ses exigences. La situation de précarité et d'exploitation des travailleurs sans papiers, ou de ceux voulant obtenir un renouvellement de leur titre de séjour est loin d'être réglée. De sérieux obstacles continuent à empêcher ces travailleurs d'avoir les mêmes droits que les autres travailleurs. L'égalité des droits reste encore à gagner.

### **Amnistie syndicale**

Partout dans les entreprises, dans le secteur privé ou public, la répression syndicale augmente. De nombreux camarades concernés se sont opposés à la politique de Sarkozy. François Hollande, sur ce sujet aussi, n'a pas respecté son engagement de campagne électorale. La Commission des lois, sur demande du gouvernement, a, au contraire, rejeté la proposition de loi. Le gouvernement et l'Assemblée nationale, en acceptant la criminalisation des salariés et syndicalistes, ont envoyé un message désastreux au monde du travail, en légitimant l'atteinte aux libertés syndicales.

### **Elections professionnelles et représentativité**

Dans la Fonction publique (sauf territoriale) ont eu lieu les premières élections communes en octobre 2011. Cela demandait pour la première fois un tra-

vail commun de, et dans, la CGT et particulièrement à Paris, où le nombre d'agents dans les administrations et les services est très important. Etant donné les grandes disparités et une certaine complexité quant à la façon de comptabiliser les votes (locale, régionale, voire nationale), il était impossible de tirer des enseignements communs pour la CGT à Paris. Au total, la CGT a recueilli 25,4% des voix (5 millions des salariés), largement devant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> organisations syndicales (19,1% et 18,1%).

Par contre, cette première élection commune a été l'occasion pour la CGT de prendre des initiatives communes afin de mobiliser largement au vote CGT dans les différentes administrations et services. Ainsi un flyer interpro a été réalisé et une journée avec des initiatives (débat, AG, rassemblement, visite de la maternité Saint Antoine) avec Bernard Thibault a été organisée. Cette expérience servira pour les futures élections dans la fonction publique qui auront lieu en décembre 2014 pour les trois versants : ETAT, HOSPITALIER, TERRITORIAL.

Quant aux élections dans les TPE (Très Petites Entreprises), le taux de participation dépasse tout juste les 10% au niveau national et atteint à peine 7,5% en Ile-de-France où 400 000 salarié-e-s se sont exprimé-e-s pour la première fois dans ces entreprises. Avec un résultat de 29,54%, (26,77% au niveau national) la CGT arrive très largement en tête du premier scrutin de représentativité dans les très petites entreprises, laissant loin derrière elle la CFDT dont on aurait pourtant pu penser qu'elle était fortement présente dans les TPE. Concernant les cadres, la CGT obtient 14,21 %, ce qui la place en 3<sup>e</sup> position, derrière la CFE-CGC (qui se présentait uniquement dans ce collège) 28,63 % et la CFDT 20,89 %. Seule, la CFTC passe également le cap des 10 %.

Le résultat obtenu donne encore plus de poids à ceux qui n'acceptent pas une régression sociale majeure. Dans les négociations de branches, mais aussi au niveau territorial, ce résultat donne du poids aux exigences que nous portons avec les salarié-e-s des TPE avec la volonté d'obtenir à l'avenir de véritables lieux de négociations avec des élu-e-s pour les représenter. C'est fin mars que le Haut Conseil du Dialogue Social a communiqué les résultats du cycle électoral de quatre ans destiné à mesurer la représentativité des organisations syndicales. En agrégeant les résultats des élections TPE, la CGT recueille 1 355 927,54 voix, soit 26,77% et conforte ainsi sa place de première organisation syndicale.

Les résultats sur la représentativité des organisations syndicales placent la CGT à 26,77% talonnée par la CFDT à 26% (FO 15,94%, CGC 9,43% dont 18,4% chez les cadres, CFTC 9,30%, UNSA 4,5% SUD 3,47%. Ces résultats, calculés sur la même période que celle qui sépare les dernières prud'homales des élections TPE sont pourtant sensiblement différents.

Aux TPE la CGT arrive largement en tête avec 29,54% la CFDT est à 10 points derrière nous avec 19,26% (FO

15,25% UNSA 7,35% CFTC 6,53% SUD 4.75% et CAT, CNT et CGC passent à peine les 2%

Aux dernières prud'homales, la CGT réunissait 34%, CFDT 21.81%, FO 15.81%, CFTC 8.69%, CGC 8.19%, UNSA 6.25% SUD 3.82%.

Si aujourd'hui les signataires de l'ANI recueillent subitement une majorité qu'ils ne détenaient pas au moment de la signature, la raison de fond s'explique par le mode de calcul : pour les TPE comme pour les prud'homales, les salariés avaient le choix entre les sigles syndicaux existants. Ce qui n'est pas le cas pour le calcul de la représentativité tel que défini par la loi du 20 août 2008 issue de la position commune d'avril 2008, signée par la CGT et la CFDT.

Celle-ci, en effet, calcule « une représentativité ascendante » basée sur les résultats d'élection en entreprise. En calculant ainsi, on circonscrit le choix des salariés aux syndicats existant dans l'entreprise ou l'établissement ! Aucun salarié ne peut voter CGT dans une entreprise où la CGT est absente... Or dans beaucoup d'entreprise, le syndicat n'est présent que parce que le patron l'a bien voulu, et, dans ce cas, il ne s'appelle pas la CGT !

Ceci se confirme par les résultats : à chaque fois que le vote se fait sur la notoriété des organisations syndicales (prud'homales, branches professionnelles, TPE), la CGT dépasse les 30%.

### Mobilisations à Paris

Les salarié-e-s ne sont pas resté-e-s les deux pieds dans le même sabot et depuis notre dernier congrès les luttes se sont multipliées dans les entreprises du secteur privé comme du secteur public, pour sauver des emplois, pour revendiquer des effectifs supplémentaires, pour l'amélioration des conditions de travail, pour les salaires, pour la protection sociale... Ces luttes, initiatives et mobilisations ont été soutenues, relayées, partagées parfois impulsées par l'UD CGT de Paris (cf. calendrier des luttes p. 25/26/27).

Les appels sortis des trois comités généraux depuis le XVII<sup>e</sup> congrès (mars et septembre 2012, avril 2013), tenus par l'union des syndicats parisiens, expriment les axes revendicatifs et le positionnement de la CGT Paris concernant les sujets d'actualité et ciblent les mobilisations et luttes en cours. Même si on doit constater que la construction des luttes convergentes se limite encore à trop peu de syndicats, les différents appels des comités généraux ont certainement participé à maintenir, développer et partager nos revendications. Et, au-delà, ils ont aussi permis de construire des initiatives parisiennes autour des enjeux définis comme prioritaires, notamment sur la défense de l'accès à la santé et la protection sociale. A l'avenir il nous faut poursuivre les efforts et amplifier nos mobilisations, nationales ou sur le territoire, afin d'arracher une modification du rapport de force en faveur des salarié-es.

# Bilan par pôle et secteur

## PÔLE REVENDICATIF

Le dernier congrès de l'UD a pris un certain nombre de décisions telles que :

- confirmer l'organisation de la direction de l'UD en 4 pôles d'activités auxquels est adjoint le secteur DLAJ ;
- la mise en place de commissions de travail de la CE. Ces commissions étant l'émanation directe de la CE, composées et animées par des membres de la CE, elles travaillent sous la responsabilité directe de la CE et sont rattachées aux pôles.

Ces commissions pouvant se doter de collectifs de travail composés de militants de la CGT parisienne. De même pour les groupes de travail mis en place en tant que de besoin par la CE.

Concernant le pôle revendicatif, le congrès avait acté la mise en place de 7 commissions :

- Logement ;
- Transport ;
- Protection sociale et santé ;
- Promotion des services publics, de la Fonction publique et luttas contre la privatisation ;
- Egalité femmes/hommes et luttas contre les discriminations ;
- Lutte pour l'emploi, la formation professionnelle, contre la précarité, les dérèglementations et les exclusions ;
- Promotion de la culture, du tourisme social et des liens avec les comités d'entreprises.

Au-delà des commissions, plusieurs groupes de travail ont été mis en place depuis le dernier congrès : un groupe sur les questions de salaires, un autre sur le suivi des grévistes travailleurs sans papiers et un dernier sur les retraites. De même, une réflexion collective concernant l'aménagement du territoire (Paris Nord-Est) existe depuis peu. L'UD CGT Paris participe également au collectif régional Europe/International depuis que celui-ci a été relancé. La dimension actuelle du pôle :

- La co-responsabilité de deux camarades membres du Bureau. Répartition des commissions à suivre.
- Pas de soutien administratif dédié.
- Des animateurs et des membres de commissions inégalement impliqués.

## BILAN DES COMMISSIONS

### Commission : Logement

La commission logement est composée de 6 membres. Elle s'est efforcée de se réunir à cadence régulière, tous les mois.

Il faut d'abord constater que peu de camarades ont assisté aux réunions, certains n'ayant jamais eu la possibilité de le faire. En moyenne nous étions 2 ou 3 à chaque réunion.

Une feuille de route a été rédigée dès le début du mandat avec pour ambition de développer les axes de travail suivants :

- 1% logement qui doit être une de nos revendications à développer en lien avec les syndicats d'entreprises.
- Le livret A et l'utilisation de ses fonds qui, en principe, devrait servir à financer le logement social. Il faut revenir à un taux du livret A administré par l'Etat, en lieu et place de la banalisation de la collecte du livret A qui existe à l'heure actuelle.
- La loi SRU et ses conséquences. Nous devons imposer la production de logements sociaux dans les communes qui en sont dépourvus par l'application de l'article 55 de la loi SRU.
- La loi DALO et son application dans les faits. C'est là où il y a beaucoup de logements sociaux qu'on met le plus de DALO, ce qui est en totale contradiction avec une véritable politique de mixité sociale.
- La loi Gayssot sur la réquisition des logements vides. Cette loi est très peu, voire pas du tout appliquée. Elle devrait permettre de pallier bien des situations critiques de mal logement ou de non logement. Nous devons exiger sa mise en œuvre.
- Le Grand Paris et son impact sur le logement.
- Le rôle des élus en Comité d'Entreprise sur les questions de logement et des représentants dans les conseils d'administration. Trop peu de retour se font. La commission devra voir comment développer une collaboration constructive entre ces élus et représentants et la commission.

Malheureusement la commission a connu de sérieuses difficultés de fonctionnement. Cependant, des articles sur le logement ont été rédigés pour le TP comme prévu. Des infos UD ont été faites pour pousser à la



mobilisation sur les traditionnelles manifestations logement du mois de mars pour laquelle l'UD s'est dotée d'une banderole avec nos principales revendications.

La commission a également participé à l'élaboration d'un panneau logement pour le stand UD de la fête de l'humanité 2013.

En fin de mandat, nous avons travaillé sur l'organisation d'une matinée d'étude sur le logement destinée à construire un des axes de revendication de l'UD sur cette question dont il est indispensable d'en faire un enjeu syndical.

Le bilan est mitigé même si une certaine impulsion a pu voir le jour en fin de mandat.

### **Commission : Protection sociale-Santé au travail**

De 2011 à juin 2013 la commission s'est réunie 9 fois avec une participation en moyenne de 5 camarades sur 8.

En préambule, la commission a émis 2 feuilles de route pour se mettre en conformité avec les débats de la commission exécutive.

La première feuille de route de la commission a défini ses missions. Elle prévoyait la création de deux collectifs de travail, qui n'ont pas pu se mettre en œuvre. Elle a permis la compréhension et la mise en œuvre de la stratégie CGT sur l'action globale de l'UD sur la protection sociale à Paris.

La seconde feuille, aux regards des débats dans les syndicats, le bureau et la commission exécutive, a défini la cohérence des liens entre la commission « protection sociale/santé au travail » et les différentes structures CGT. Plusieurs camarades de la commission se sont investis pour répondre à ces attentes : une présidente de la CPAM Paris pour le lien avec le conseil de la CPAM, une pour le lien avec les conseillers CPAM, un pour le lien avec la coordination régionale santé, un pour le lien avec la coordination régionale organismes sociaux et un pour faire le lien avec les administrateurs CAF ; cette dernière désignation n'a pas abouti.

La commission a proposé plusieurs actions sur la protection sociale le 29 mars 2012 (manifestation avec les 2 fédérations) plus de 1000 participants de l'interpro, 3000 au total, le 14 novembre 2012 avec l'Union Syndicale de l'Assistance Publique sur les enjeux de l'Hôtel Dieu, 150 participants, le 28 novembre 2012 manifestation parisienne, plus de 500 participants, le 16 janvier 2013 plus de 300 à la réunion publique.

La commission a organisé cinq journées d'étude pour répondre aux attentes des syndicats, avec une progression de participations constante de ceux-ci ; une sur le salaire socialisé, une seconde sur les structures de la sécurité sociale, une troisième sur le financement de la sécurité sociale, une quatrième sur le handicap et la dernière sur l'Agence Régionale de Santé. Pour autant, l'utilité de construire deux collectifs de travail reste d'actualité et ne s'oppose pas aux journées d'étude et de formations. L'urgence est au ras-

semblement des volontés pour élever le rapport de force à Paris.

La commission a proposé une contribution au CCN, rappelant l'opposition de la CGT à la CSG, dans le cadre de la bataille confédérale sur la reconquête de la protection sociale et validée par la commission exécutive de l'UD.

La commission a cartographié les gros établissements de la sécurité sociale et leurs agences, rencontré l'ensemble de ses syndicats. Elle a fait de même avec les syndicats de la santé publique ou privée.

La commission a travaillé à la reconstruction de l'Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale (USD). La fédération, l'USAP, l'union des syndicats de Paris et le syndicat de l'hôpital Saint Louis se sont mis d'accord pour assurer, dans la durée, le fonctionnement de l'USD.

La commission a construit avec les syndicats CGT de la psychiatrie un collectif pour s'opposer à la mise en place de la communauté hospitalière de territoire en psychiatrie, avec l'appui de plusieurs ULs (12, 13, 14, 20) et USD du 91 et du 94. Ce collectif a permis la mobilisation des personnels, des actions dans tous les conseils de surveillance, à l'ARS et la tenue de plusieurs conférences de presse. Grâce à la lutte on a pu, jusqu'à présent, faire reculer nos directions sur la mise en place de cette nouvelle structuration (Communauté hospitalière) qui serait dommageable pour les salariés.

La commission a produit plusieurs courriers sur les enjeux de la protection sociale, plusieurs tracts et plusieurs pétitions, dont celle sur la protection sociale, en direction de la mairie de Paris, des députés et des directions d'établissements.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les syndicats de la CPAM, les conseillères et les conseillers, la construction d'actions devant le siège et également avec la direction. La commission a aussi construit une réunion avec les syndicats (CPAM, CAF, CNAV, CRAMIF, Pole emploi), les administratrices et administrateurs (salariés et assurés sociaux), le responsable du pôle revendicatif ; une des deux animatrices de la coordination régionale et le secrétaire général de l'UD pour définir des axes de luttes communes avec les ULs.

Face aux difficultés d'agenda (qui ne sont pas extensibles), les membres de la commission ont utilisé les nouvelles technologies pour construire les expressions, les tracts ou communiqués, pour échanger sur la situation en France, sur la région et à Paris et être réactifs aux questions de la commission exécutive de l'UD.

Par contre, elle n'a pas pu développer son activité en direction de la santé au travail, du projet de loi sur les services de santé au travail. Elle a tout de même mis en place une demi-journée d'étude sur la légionellose.

La commission en échec sur les enjeux de la CAF, a rencontré le syndicat UGICT sur la situation des cinq CAF à Paris.

Malgré les expressions des administrateurs CAF et l'in-

terpellation de la commission, aujourd'hui la situation des allocataires est grave et perdure. Deux agences CAF sont en danger, les délais du traitement des dossiers ont toujours des retards, les files d'attentes sont toujours aussi longues et l'organisation de travail des personnels s'aggrave.

Pour finir, la commission a travaillé avec le pôle communication, le responsable à l'organisation et le responsable revendicatif sur la protection sociale, pour mettre en œuvre les décisions de commission exécutive de l'UD.

### **Commission : Egalité femmes hommes et luttes contre les discriminations**

La commission égalité femmes hommes et luttes contre les discriminations a connu un changement d'animatrice fin 2011 et s'est réunie régulièrement. Une feuille de route ambitieuse a été proposée par la commission et votée par la CE en octobre 2011. Puis la commission a fait vivre, non sans difficulté, cette feuille de route qui prévoyait la mise en place de 4 collectifs :

- pour l'égalité femmes/hommes
- contre les discriminations syndicales
- contre le racisme et les discriminations ethniques
- contre les discriminations relatives au handicap

Etant donné le manque de disponibilité des membres de la commission, le choix a été fait de travailler prioritairement sur les questions de l'égalité femmes/hommes et les discriminations syndicales (en lien avec le secteur DLAJ).

A cette fin, deux sous-commissions sur ces sujets, avec une répartition parmi les membres de la commission, ont été mises en place. La sous-commission pour l'égalité femmes/hommes a établi une « fiche d'aide à la négociation égalité femmes hommes ». Cette fiche est disponible et destinée au délégué-es CGT des moyennes et petites entreprises à Paris. Le 12 Octobre 2012, une journée d'étude « A travail de valeur égale, salaire égal » s'est tenue avec 13 participant-e-s de différents syndicats parisiens. Cette journée était animée par Michel MINE juriste CGT intervenant pour la Confédération. En partant des questions de discriminations des femmes, la commission va construire une journée d'étude ou de formation avec l'association AVFT (Association Européenne contre les violences faites aux femmes au travail) sur la question des violences sexistes au travail et dans nos organisations. Cette formation pourrait se décliner dans les UL et/ou dans les syndicats.

Concrètement seul le collectif « pour l'égalité femmes/hommes », ouvert aux syndicats et structures CGT, s'est mis en place en 2013 ; il s'est réuni deux fois. Des propositions de travail y ont été débattues :

- proposer aux ULs, à l'occasion d'une CE, un débat sur l'égalité femmes /hommes ;
- Elaborer une journée d'échange/d'étude sur la

place des femmes au travail / au syndicat / dans la vie sur le thème « le métier a-t-il un sexe ? ».

La commission a une réelle ambition de porter l'égalité femmes/hommes mais se heurte aux manques de disponibilité de ses membres. La commission constate aussi que la question de l'égalité femmes/hommes, bien que les femmes représentent 51% du salariat parisien, n'a pas été un sujet prioritaire pour l'interpro et les syndicats. Cependant, en vue des besoins existants, il est nécessaire de continuer et de développer le travail commencé par la commission et le collectif. L'animatrice de la commission participe régulièrement à la commission confédérale femmes mixité. Ces réunions sont une source d'idées et de contacts pour construire et alimenter l'activité de la commission à Paris.

L'UD a appelé et participé aux manifestations du 8 mars. Une banderole spécifique a été réalisée.

### **Commission : Transports**

La commission est constituée de 5 membres (animateur inclus) ; elle s'est réunie trois fois avec 3 présents. Dès la première réunion, la commission a été confrontée à la difficulté de cerner la question des transports dans le périmètre parisien. En effet, la question et l'enjeu des transports dépassent les limites du périphérique notamment avec la question du Grand Paris et des déplacements Paris-Banlieue.

De ce fait, la feuille de route et les objectifs de la commission ont eu du mal à être fixés.

Cependant avec l'appui du pôle revendicatif de l'UD, du collectif transport de l'URIF et de l'USR Paris, il a été édité :

- un communiqué de presse (avec l'USR) sur la modification de la carte Emeraude (juillet 2012)
- un tract, en collaboration avec l'URIF, sur la Petite Ceinture Ferroviaire (diffusé lors de la dernière réunion de concertation de la Mairie sur le projet Hidalgo) – (février 2013)
- une contribution à la modification des repères revendicatifs confédéraux. (non retenue).

De plus, l'animateur a participé à 3 réunions du collectif transport de l'URIF.

L'animateur de la commission est en train de suivre le cursus de formation « Transport » d'une durée de 3 semaines dispensé par l'Union Interfédérale des Transports (UIT).

### **Commission : Lutte pour l'emploi, la formation professionnelle, contre la précarité, les dérèglementations et les exclusions**

Les thématiques de cette commission reflètent l'actualité quasi permanente des syndicats et la défense de l'emploi qui est une priorité pour la CGT. Cependant, la commission, par manque de disponibilité de ses membres, n'a pas fonctionné. Depuis mi-2012, la

commission n'avait plus d'animateur. Aucune feuille de route n'a été élaborée.

Pendant quelques mois, un groupe de travail autour des questions de l'emploi a été mis en place, piloté par le Bureau et le pôle revendicatif. Ce groupe de travail avait pour objectif de répondre aux différentes sollicitations adressées à l'UD en 2012, à savoir :

- la CGT Inspection du Travail/Directe en vue des éventuelles restructurations à venir
- l'URIF, en vue d'une réunion régionale à la Directe
- la Préfecture de Paris en vue des réunions sur l'emploi.

Ce groupe de travail a permis de porter collectivement quelques sujets en lien avec l'emploi, à savoir : l'explosion des ruptures conventionnelles, les menaces qui pèsent sur les salarié-e-s des grands hôtels (en vue des fermetures pour travaux), les restructurations prévues pour les agences pôle emploi, les manques d'effectifs chez les inspecteurs-trices de travail...

A partir des échanges, quelques pistes de travail ont été envisagées : une rencontre en tant qu'UD avec le nouveau directeur de la DIRECCTE, ce qui a été fait le 7 février 2013 ; l'organisation d'une ½ journée de rencontre CGT « inspecteurs de travail » pour faire mieux connaître les différents niveaux d'intervention dans les entreprises et enfin l'élaboration des pistes (à partir des rencontres interpro) concernant le type d'emplois à développer à Paris. Plusieurs réunions de ce groupe de travail, auxquelles notamment des inspecteurs du travail CGT ont participé, ont eu lieu en 2012 ; les membres de la commission ont toujours été invité-e-s. Puis le manque de disponibilité des camarades et l'absence d'animateur ont fait cesser l'activité de ce groupe de travail en 2013.

Si les chiffres de chômage sont restés relativement limités à Paris (moins que le taux national ou le taux Ile-de-France), la question de l'exclusion due à l'absence du travail n'est pas moins préoccupante. Par exemple, la particularité de la CAF Paris est que la majorité des allocataires reçoivent des aides au titre de l'exclusion et pas au titre des allocations familiales.

L'UD a participé activement aux mobilisations traditionnelles des privé-e-s d'emploi en décembre et y était présente – au-delà du syndicat des privé-es d'emplois. L'UD a également, avec la Commission Départementale Ugict et le syndicat des privé-e-s d'emploi, participé aux différents forums pour l'emploi organisés par la Mairie de Paris. Néanmoins, au niveau du département, et en lien avec le syndicat des privé-e-s d'emploi, il reste à construire des initiatives régulières et massives pour combattre la précarité et le chômage.

Au niveau institutionnel, des réunions autour de l'emploi (à Pôle Emploi, à la Préfecture, à la Mairie) existent, dont certaines représentent des mandats fermes, et d'autres sont souples quant aux participants. En l'absence d'existence de la commission, peu

ou pas de liens entre les différent-e-s mandaté-e-s ont été créés ; peu ou pas de suivi de ces réunions a été mis en place.

Depuis le dernier congrès, quelques luttes pour la défense d'emploi ont été menées, beaucoup dans le secteur du commerce (Virgin, les grands hôtels, Pavillon Dauphine...) et dans la Fonction publique, concernant particulièrement les non-titulaires ou les salarié-e-s de la sous-traitance.

La bataille engagée contre les déréglementations (travail de nuit et travail du dimanche), menée par l'US CGT Commerce Paris en intersyndicale (Clic'P) et relayée par l'UD, commence à porter ses fruits ; plusieurs enseignes se sont vus infliger des amendes.

### **Commission : Culture**

Deux réunions ont permis de déterminer une feuille de route, mais faute d'animateur de la commission, celle-ci n'a jamais fonctionné.

Cette situation ne nous a pas permis de proposer le stage Eco-ce, stage important pour former nos nouveaux élus CGT aux revendications socio-culturelles de la CGT.

Dans la revendication du droit aux vacances pour tous, l'UD a pris toute sa place dans l'association EnPartance. Deux camarades ont été élus au conseil d'administration dont un au Bureau. L'UD de Paris, membre fondateur, a contribué à la mise sur de bons rails de l'association qui est maintenant mieux connue des structures parisiennes, des unions locales et des syndicats.

### **Commission : Promotion des services publics, de la fonction publique et des luttes contre les privatisations**

La Commission promotion des services publics, de la fonction publique et des luttes contre les privatisations a connu deux changements d'animateur au cours du mandat, ce qui a été préjudiciable pour un suivi conséquent des dossiers. De plus, le dernier responsable a été désigné alors qu'il a intégré la commission en cours de mandat. Malgré ces changements, la commission s'est réunie régulièrement avec une participation plutôt régulière des camarades.

La commission, dans le cadre de la campagne « services publics » et en parallèle des élections professionnelles dans la fonction publique, avait prévu de rédiger 2 tracts de 4 pages chacun : un premier destiné aux usagers et un deuxième plus revendicatif destiné aux agents, titulaires comme contractuels, votant aux élections professionnelles. En fin de compte, seules des communications en lien avec les élections professionnelles dans la Fonction Publique ont été réalisées. (cf. l'intro au bilan paragraphe « élections professionnelles » p. 6).

La commission a décidé de poursuivre le collectif « non titulaire » qui existe depuis l'été 2010, animé par une camarade, membre de la commission, dont le but est de développer une base revendicative à

destination de ces agents pour éventuellement déboucher sur des actions.

La commission a organisé une matinée de travail collectif avec les organisations professionnelles et territoriales de la capitale au mois décembre 2012. L'objectif était de permettre une meilleure convergence de l'activité des organisations des trois fonctions publiques et surtout d'envisager une riposte commune aux politiques d'austérité successives : baisse des budgets, suppression de postes, remise en cause des missions...

Le bilan sur l'activité de la commission est contrasté au regard des attaques subies par la Fonction publique depuis des années et surtout au regard de l'importance de celle-ci à Paris.

## AUTRES ACTIVITÉS REVENDICATIVES

### Aménagement du territoire

Une grande zone d'aménagement du territoire est mise en chantier par la Mairie de Paris. Cette zone va de la Porte de la Villette jusqu'à la Porte de la Chapelle ; elle touche les villes limitrophes (Pantin, Aubervilliers, La Plaine Commune). Les chiffres communiqués annoncent une augmentation du nombre d'habitants (de 13 000 actuellement à 28 000 dans l'avenir) et des emplois (de 16 000 à 41 000) dans cette zone de 200 hectares.

Cette zone d'aménagement nommée « Paris Nord Est » (PNE) a fait l'objet d'une « concertation ».

Pour la première fois, l'UD CGT Paris y a été invitée et y a participé, avec les ULs du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissement et des camarades des services publics parisiens. Pour la CGT, cette réunion a été l'occasion de poser des questions sur les prévisions en termes de types d'emplois, l'implantation d'équipements pour les futurs salariés et les différents services publics nécessaires dans le futur « Paris Nord Est ». L'UD a également exprimé la nécessité d'avoir un lieu de débat et de rencontre pour les salarié-e-s et de satisfaire les besoins notamment par la mise en place de restaurants interentreprises. Autant de questions restées sans réponse. Dans le contexte de la construction du Grand Paris/de Paris Métropole, des grands aménagements de ce type ne sont pas neutres. Ils ne peuvent pas laisser l'UD CGT et les syndicats parisiens indifférents ; d'autant plus que des grosses institutions et administrations parisiennes et des entreprises ont déjà quitté Paris pour s'installer à « Paris Nord-Est » (ARS, DIRECCTE, BNP, SNCF), et d'autres vont suivre (SFR). Par ailleurs, d'autres entreprises sur ce territoire risquent d'être impactées (les gares, la Blanchisserie de l'AP, des dépôts de bus...).

Afin de coordonner les réflexions et expressions des syndicats et d'améliorer les conditions des salarié-e-s sur ce nouveau terrain, l'UD a commencé à mettre en place des réunions avec les syndicats et union locales concernés, y compris en lien avec l'UD 93.

### Conseillers CGT à la CPAM Paris

Chaque année, la loi de financement de la Sécurité sociale votée au Parlement valide la même logique d'une maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Ces choix politiques se traduisent par des fermetures de structures d'accueil d'assurés sociaux à Paris, 100 emplois sont supprimés par an et une gestion des bénéficiaires dégradée.

Les 4 conseillers CGT de la CPAM coopérant avec le syndicat de la CPAM, 2 membres du Conseil sont à la CE de l'UD et participent à la Commission Santé/Protection sociale. Ce travail collectif a permis avec l'UD et les ULs des expressions, pétitions, rassemblements et des interpellations du Conseil dont la CGT assure la présidence pour s'opposer au démantèlement de l'assurance maladie à Paris.

La CGT porte des propositions pour un financement à la hauteur des besoins de la population, pour gagner une prise en charge à 100 %, il faut poursuivre notre action.

### Administrateurs-trices CGT à la CAF Paris

Comme l'ensemble des CAF et la branche famille, la CAF de Paris subit depuis des années, les restrictions budgétaires qui imposent, dans le cadre de la RGPP, des suppressions de postes, des restructurations de caisses et la mutualisation des services avec des conséquences néfastes pour les allocataires (retard dans le traitement des dossiers, fermetures des accueils et très longues attentes).

Dans ce cadre, les quatre administratrices-teurs CGT ont mis en place un fonctionnement collectif avec des réunions régulières auxquelles l'animateur de la commission santé / protection et le délégué du personnel CGT (siégeant au conseil d'administration) sont invités. Les déclarations lues lors des conseils d'administration sont communiquées au Bureau de l'UD et peuvent être portées à la connaissance de l'ensemble des syndicats parisiens.

Les administratrices-teurs participent aux réunions et initiatives CGT de la branche famille régionale... Mais cela n'empêche pas que la CAF Paris continue à subir la politique de démantèlement avec des manques de personnel de plus en plus aigus et des conséquences néfastes pour les allocataires.

### Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS)

La CGT Paris a eu 28 mandaté-e-s au TASS jusqu'en juillet 2013, date du renouvellement des mandats qui sont désormais au nombre de 24. Depuis début 2012, les mandaté-e-s ont été réuni-e-s régulièrement pour échanger sur les sujets revendicatifs qui touchent aux dossiers auxquels ils sont confrontés et les questions de fonctionnement des différentes sections du tribunal. Ces réunions ont renforcé les liens entre l'UD et ces mandatés.

Pour satisfaire une demande forte (et légitime), une formation TASS a été mise en place avec le secteur formation. Une première formation a réunie 15 par-

participant-es parmi lesquels, des conseillers des salariés et Conseillers prud'homaux. Le bilan de cette première expérience de formation est positif et ouvre des pistes de travail communes entre les différents secteurs et activités, en particulier entre le secteur DLAJ (Droits libertés activités juridiques) et le pôle revendicatif. La formation est à renouveler avec les nouveaux mandaté-es.

### Europe/International

Le XVIII<sup>e</sup> congrès de l'UD CGT n'avait pas prévu de remettre en place le collectif de travail sur les enjeux internationaux et européens. Néanmoins, pendant le dernier congrès, une déclaration de solidarité avec les soulèvements populaires en Tunisie, Egypte et d'autres pays de la région a été votée. D'autres communiqués et déclarations concernant des interventions militaires (Lybie, Mali) ont suivi. En fait, Paris capitale est aussi la ville qui héberge et reflète bon nombre des enjeux au niveau international ; de nombreuses manifestations de solidarité y sont organisées. Par ailleurs, le salariat parisien est aussi à l'image du monde.

Depuis quelques mois le collectif Europe/International de l'URIF, auquel un membre du pôle revendicatif participe, a été relancé. L'intérêt de participer à ce collectif serait de relancer une activité en lien avec les syndicats parisiens (dont certains ont une activité internationale à travers leur fédération) – ce qui reste à faire.

### Solidarité internationale : Bilissibougou

Notre dernier congrès avait été l'occasion de présenter les contours d'un projet de solidarité active avec un village malien : le village de Bilissibougou. En lien avec une association de villageois composée de camarades de la CGT, notamment de la construction, nous avons présenté le projet de création d'une maternité. Dans un pays pauvre, ce projet s'inscrivait dans la poursuite d'une CGT qui fait de la solidarité entre les travailleurs un enjeu majeur. En coopération

avec l'Avenir Social, nous avons commencé à jeter les bases concrètes de ce projet. Les événements dramatiques qui se sont produits au Mali ont freiné notre volonté de réaliser cette construction. Néanmoins, ces derniers mois, la situation s'est apaisée et nous avons pu reprendre des contacts avec les villageois(e)s et les autorités locales. Le projet est relancé et nous avons des autorisations administratives clairement établies. Ainsi l'association Enbe Gnonkondement a pu présenter le projet au Conseil régional d'Ile-de-France et obtenir une première subvention en juillet 2013. Cela permet de relancer notre implication départementale en lien avec l'US Construction CGT de Paris.

### Fête de l'Humanité

Depuis 2008, l'UD CGT DE Paris a un stand sur la fête de l'humanité. Cette décision, dont la grève des travailleurs sans papiers est à l'origine, afin de faire connaître leur lutte et organiser la solidarité financière, s'est prolongée depuis.

Notre présence sur cette grande fête populaire est un des éléments pour faire connaître les luttes et les propositions de notre CGT.

Depuis l'année dernière, un groupe de travail départemental composé de militantes et militants de différentes structures syndicales de la CGT à Paris permet un travail plus collectif au service de la CE de l'UD et soumet des propositions sur les contenus syndicaux que nous portons au moment de ce rendez-vous qui se situe dans la rentrée sociale. Cela nous permet de faire la promotion de notre syndicalisme de luttes et d'inviter les festivaliers à rejoindre notre organisation syndicale. C'est un investissement militant important qui demande à être renforcé en permanence. C'est aussi un moment festif et convivial qui permet des rencontres et des débats sur les questions d'actualités. Nous sommes aussi porteurs à cette occasion des moments forts de l'histoire du mouvement ouvrier parisien avec l'objectif de faire connaître ces réalités aux jeunes générations.

## BILAN DU PÔLE REVENDICATIF

Au regard du bilan dressé par les animateurs du pôle et des commissions, il est nécessaire de réfléchir et de débattre à la façon la plus efficace de faire fonctionner l'activité revendicative de l'UD.

Plusieurs questions mériteraient d'être débattues plus profondément afin d'aboutir à des décisions portées collectivement : la participation ou pas de l'UD à des collectifs de luttes externes à la CGT (CDDSP -Collectif de défense et de développement des services publics- ; Hôtel Dieu ; retraites...), l'approche de la construction du rapport de forces en particulier au travers des luttes interprofessionnelles comme « retraites », Hôtel Dieu...

Pour porter plus efficacement nos revendications, une clarification concernant le lien (ou la nature du lien) avec les élu-e-s et mandaté-e-s de l'UD, ou encore la conception des liens avec les élu-e-s et les partis politiques aurait été utiles.

En conclusion, bien que l'UD ait eu une activité revendicative soutenue depuis le dernier congrès, on constate surtout des difficultés dans la mise en place d'un travail collectif des commissions, ce qui diminue l'efficacité de l'action revendicative et des initiatives de luttes. La CE sortante, le congrès comme la CE future, devraient réfléchir aux modifications nécessaires permettant d'améliorer la mise en œuvre des décisions prises.

## PÔLE COMMUNICATION

La commission communication est composée de 12 membres et s'est réunie plusieurs fois pendant le mandat. Au-delà de ces réunions, l'ensemble des camarades contribuent aux différentes missions qui leur sont confiées : la rédaction du Travailleur Parisien, le site internet et les plans de communication.

Concernant le Travailleur Parisien, 14 numéros sont parus dont un numéro consacré au compte-rendu du dernier congrès, un numéro consacré à un comité général et un numéro spécial consacré à la protection sociale. Le Travailleur Parisien paraît en 1 800 exemplaires. Le comité de rédaction s'attache à publier des articles au plus près de l'actualité des luttes : plusieurs articles sur la loi dite de sécurisation de l'emploi, un numéro spécial consacré à la lutte des retraites est paru début septembre 2013. Un travail est actuellement en cours afin de revoir la charte graphique du TP et de le rendre encore plus attrayant. Une réflexion est à entamer sur le contenu (sujets à aborder, taille des articles...).

Concernant le site de l'UD, il a évolué pendant le mandat et a pris une nouvelle forme au mois d'octobre 2011. Les pages du site sont vues à une fréquence moyenne de 400 fois par jour soit une moyenne de 12 000 visites mensuelles. Un afflux de consultations

est à noter dans les jours qui précèdent et suivent les journées de luttes et de manifestations. Les vidéos réalisées à l'occasion des manifestations conduisent à une augmentation des visites du site. Une lettre du site a été mise en place ; elle paraît environ deux fois par semaine. Une étude encore plus fine des appréciations des camarades, des statistiques, des éléments qui sont recherchés sur le site permettra d'alimenter encore mieux le site de l'UD.

L'utilisation croissante des réseaux sociaux a mené à la création au mois de mars 2013 d'une page Facebook CGT Paris. L'audience, au sens où il est utilisé par les réseaux sociaux, se situe au mois de juillet 2013 à environ 900 personnes pour lesquelles la page Facebook de l'UD se trouve dans leur fil d'actualité. Le constat est identique en terme de visites : elles sont plus fréquentes dans les périodes de manifestations. Le pôle communication travaille en lien avec les autres pôles de l'UD. Ainsi des plans de communication ont été réalisés avec la commission protection sociale, avec le pôle vie syndicale pendant la campagne des élections TPE....

Après le départ à la retraite d'une camarade, la responsabilité du pôle communication repose désormais sur un seul camarade détaché à 65%.

## PÔLE VIE SYNDICALE

La décision du 17<sup>e</sup> congrès de travailler en commission, nous a amenés à fonctionner d'une nouvelle manière dans le pôle vie syndicale. Le pôle s'est organisé en trois secteurs :

- politique des cadres
- organisation
- formation syndicale

La responsabilité était répartie entre 3 camarades.

Le pôle vie syndicale regroupe ces commissions qui structurent l'organisation de la CGT à Paris, la vie et la formation des syndiqué-e-s, les parcours militants et l'anticipation du renouvellement des cadres syndicaux interprofessionnels.

Le travail de la commission orga s'est avéré rapidement lié à la politique financière, notamment sur l'analyse des tableaux FNI et cotisations, ainsi que la campagne syndicalisation.

Dans le même temps la réflexion de la politique des

cadres s'est trouvée imbriquée avec la question des salarié-e-s de l'UD, en particulier les secrétaires d'ULs issu-e-s du privé et sans droit syndical leur permettant un détachement.

C'est cette nécessité de travailler ensemble pour plus d'efficacité qui a amené la CE de l'UD à fondre les pôles « politique financière » et « vie syndicale » en un seul.

La commission orga a eu un rôle, dans un premier temps, de connaissance affinée de nos bases syndicales, puis de l'organisation de la campagne TPE et du plan départemental de syndicalisation.

La formation syndicale a permis tout au long de ce mandat d'assurer l'organisation de stages afin de permettre à nos syndiqué-e-s l'appropriation des orientations de la CGT.

Quant à la commission politique des cadres, elle a eu à charge la réflexion sur les dirigeant-e-s de l'UD (commission exécutive) et des ULs.

## BILAN DES COMMISSIONS

### Commission : Organisation

La mise en place de la commission Organisation du pôle vie syndicale de l'UD a été longue et a pris une année entière. Le Comité Général du 13 Mars 2012 a pleinement acté sa feuille de route ainsi que les grandes lignes de l'intervention de la commission en lien avec les objectifs fixés par le 17<sup>e</sup> Congrès de l'UD. Les trois axes principaux :

- Syndicalisation / Renforcement
- Déploiement / Implication des structures CGT
- Démocratie syndicale et fédéralisme.

La Commission, par la mise en œuvre des décisions du 17<sup>e</sup> Congrès, a allié l'impératif de la victoire CGT aux élections dans les TPE et assis fortement au cœur de notre activité syndicale les questions d'organisation et de structuration pour la lutte !

Très rapidement, et contrairement à la tradition de la CGT à Paris, le Pôle politique financière a intégré le Pôle Vie Syndicale suite à une décision de la CE. La politique financière a plus précisément travaillé dans le cadre de la commission Organisation permettant ainsi d'opérer le rapprochement, tant nécessaire pour l'indépendance de notre syndicalisme de lutte, syndiqué-e-s-cotisations syndicales-financement de la CGT Paris et garantie de stabilité immobilière par l'acquisition de locaux syndicaux pour les ULs.

La Commission s'est placée dans la continuité des travaux de l'UD CGT de Paris depuis 2007, autour de plusieurs axes : mise à plat du fonctionnement de l'ensemble des structures syndicales CGT à Paris ; amélioration de la pertinence de chaque entité syndicale, leur cohérence et les liens qui les unissent ;

conforter et amplifier notre démarche interprofessionnelle ; construction d'une vie syndicale qui permette une meilleure efficacité dans la construction des convergences revendicatives, un déploiement de la CGT résolument tourné vers l'adhésion des salarié-e-s et la création de syndicats, au service d'un rapport de force grandissant ; la Commission Organisation a pérennisé dans la durée l'initiative du 19 mars 2010 (réunion des FD avec l'UD). Par l'appropriation des résolutions 4/5/6 du 49<sup>e</sup> Congrès confédéral, les travaux de la commission se sont rapidement orientés vers la nécessité d'impliquer les syndiqué-e-s dans les questions de vie syndicale au sens large.

Priorité a donc été donnée à la mise en œuvre de l'orientation « pas un-e syndiqué-e sans syndicat », seule garantie que l'outil syndical soit celui voulu et décidé par les syndiqués eux-mêmes. Pour y parvenir, nous avons agi en priorité sur le levier professionnel et le resserrement des liens avec l'ensemble des structures de la CGT : Vie Syndicale Confédérale, liens directs avec les fédérations, soutien aux initiatives des UL en matière de structuration, de syndicalisation et d'organisation, soutien aux syndicats existants mais aussi aide aux syndicats en constitution en privilégiant le lien UL/FD/UD.

La Commission Organisation a principalement travaillé en direction des structures parisiennes tant en termes de formation que d'appropriation des outils : Cogétise, Cogitiel, plan de travail et de syndicalisation.

#### A) RENFORCEMENT - SYNDICALISATION

Pour rappel : FNI en 2009, la CGT 669 469 et l'UD CGT PARIS 39 990 2009, la CGT dans son ensemble, et plus particulièrement à Paris, ne cesse de se renforcer en nombre de syndiqués (base FNI) :

CGT	2010		2011		2012		2013	
	FNI	Timbres	FNI	Timbres	FNI	Timbres	FNI	Timbres
	680 354	6 351 821	692 387	6 486 506	649 643	6 052 088	252 440	778 054
<b>UD CGT Paris</b>	41 320	372 115	43 709	383 787	41 769	346 775	18 935	82 615

Pour rappel : FNI en 2009, la CGT 669 469 et l'UD CGT PARIS 39 990

Comment a-t-on orienté nos travaux et avec quels outils ?

La première des préoccupations de la Commission Orga a été de s'approprier les outils existants et de perfectionner ce qui pouvait l'être en utilisant les outils techniques et informatiques. Très vite nous avons relancé le bulletin d'organisation « Coup d'Œil Orga ». Sa périodicité, notre volonté de participer aux rendez-vous de syndicalisation de la confédération, et les éléments que nous souhaitons y voir figurer (état de la syndicalisation surtout de l'année en cours, de

notre structuration, avancées dans le plan de syndicalisation départemental, points d'actualité Vie Syndicale, Formation Cogitiel...) ont permis de réactiver les quinzaines de syndicalisation départementale et le lien direct avec les structures CGT. L'amplification de l'utilisation de Cogitiel et les états Cogétise retravaillés nous ont assuré une meilleure maîtrise de la connaissance Orga de la CGT à Paris.

Notre syndicalisation parisienne est pérenne avec une moyenne de timbres par carte de 9 et une cotisation moyenne variant entre 8€ et 10€.

Qui sont nos syndiqués ?

Pris sur la base des éléments connus au moment de la rédaction du bilan. Le nombre de syndiqué-e-s étant pris sur la base de l'état clos 2011.

- Hommes : 61%
- Femmes : 39%
- Moins de 35 ans : 8%
  
- Ouvrier-e-s / Employé-e-s : 33 637 soit 76.9%
- UGICT : 6 897 soit 15.6%
- Retraité-e-s : 3 175 soit 7.5%
  
- Public : 19 227 soit 44%
- Privé : 24 482 soit 56%

Où progresse le plus fortement notre syndicalisation et où sont nos syndiqués ?

Professions

Agro-Alimentaire, Commerce, Construction, FSPBA (Banque et Assurances), Ports et Docks, Services publics, Spectacle.

### Unions locales

Syndiqué-e-s isolé-e-s : 2 272 état clos 2011

Sections d'UL : 686 état clos 2011

### Unions syndicales

#### (percevant des cotisations en direct)

Commerce : 2 395 état clos 2011

Construction : 343 état clos 2011

USPAC (CGT-Culture) : 885 état clos 2011

USD 75 (santé action sociale) : 175 état clos 2011

### Syndicats statutaires

L'outil principal utilisé qui regroupe toutes les modalités de travail CGT (objectifs, moyens et besoins) a été le Plan de Syndicalisation Départemental. Deux temps ont rythmé ce plan avec d'une part, la campagne électorale dans les TPE, et l'après TPE jusqu'au congrès de décembre 2013 avec pour objectif 45 000 syndiqués (Cf. les différents Coup d'Œil Orga). La construction du plan a pleinement intégré la nécessité de ciblage effectués par les UL ou les professions. La mise en cohérence relevant de l'UD.

Le plan de syndicalisation s'entend comme partie intégrante de la ligne générale Vie Syndicale (Syndicalisation-Formation, Renforcement-Déploiement, structuration, Politique des Cadres).

## B) DÉPLOIEMENT-IMPLICATION DE TOUTES LES STRUCTURES CGT

**Déploiement en territoire et liens avec les professions.** Ce travail a été engagé dans la continuité de la rencontre de Mars 2010. En travaillant la campagne dans les TPE, de nouvelles coopérations ont vu le jour entre UL et entre UL et fédérations en direct. Concernant l'UD de Paris, les liens se sont renforcés avec les professions peu structurées sur Paris et/ou faibles en nombre de syndiqué-e-s par rapport au

potentiel de syndicalisation (Agro, Métaux, Spectacle, Commerce...).

Ce déploiement territoire/profession a fortement aidé dans la rencontre avec les salarié-e-s mais aussi en termes d'organisation des salariés dans la CGT.

**Les UL, structures premières de proximité syndicale.** L'ensemble de ce travail n'aurait pu voir le jour sans la nécessaire implication des Unions Locales. Les liens avec les syndicats et les syndiqué-e-s du territoire, leur connaissance socio-économique sont des éléments précieux et nécessaires pour générer les ciblage de syndicalisation, les parrainages et les ciblage UD. La proximité CGT que représentent les UL décloisonne l'activité CGT professionnelle œuvrant à la convergence des luttes. Cette proximité de la CGT permet aux salarié-e-s de rompre avec l'isolement.

## C) DÉMOCRATIE SYNDICALE ET FÉDÉRALISME

Cette ligne conductrice a guidé l'activité de la commission Orga. Pour gagner en qualité de vie syndicale, nous avons besoin de structures CGT qui favorisent et garantissent aux syndiqué-e-s leur capacité à s'organiser pour élaborer leurs revendications et les méthodes de luttes adéquates. Garantir aux syndiqué-es d'une entreprise qu'ils sont acteur-rices et décideurs sur leur périmètre est une nécessité.

### Place du syndiqué dans la CGT, acteur et décideur

Les statuts confédéraux (art. 7) place le syndicat comme organisation de base de la CGT, dont le syndiqué en est l'acteur et le décideur. Pas un syndiqué sans syndicat (50<sup>e</sup> congrès).

A Paris, force est de constater la difficulté rencontrée, à savoir un nombre croissant de syndiqués isolés dans les UL et certaines US. Comment être acteur et décideur dans la CGT sans une qualité de vie syndicale qui permette à tout adhérent d'être informé, formé pour mieux revendiquer et lutter ? Comment, à tous les niveaux de la CGT, être un acteur et un décideur de l'organisation ?

La commission dresse le constat de grosses difficultés d'impulsion en ce sens.

### Les syndicats, piliers de la CGT à Paris

La CGT Paris étant l'Union des syndicats CGT de Paris, son renforcement passe par la constitution de syndicats acteurs de la vie de l'Union départementale et des ULs.

### Impulsion pour la constitution de structures syndicales appropriées

Dans cette démarche, la commission Orga a tout au long du mandat porté, en lien avec les objectifs du 17<sup>e</sup> congrès, le principe de la constitution de syndicats statutaires, toutes professions confondues. La forme, le périmètre et les fonctions étant guidés par les résolutions 4/5/6 du 49<sup>e</sup> congrès.

Leur fondement et leurs rôles : accueillir, former, créer les conditions de la lutte sur nos revendications, struc-



turer en lien avec ce que doit être un syndicat CGT. Dans le cadre de la préparation du 50<sup>e</sup> congrès de la CGT et après un débat à la CE, le Bureau de l'UD CGT Paris, dans une lettre à l'ensemble des syndicats parisiens, a attiré l'attention sur les modifications des statuts confédéraux et l'annexe « règles de vie » inscrite à l'ordre du jour.

### Conclusion

Le bilan est positif sur l'ensemble des objectifs fixés par le 17<sup>e</sup> Congrès de la CGT Paris ce qui nous permet de passer un cap.

Les limites constatées de notre action concernent le développement de l'appropriation de nos outils d'organisation et les liens directs avec les organisations de la capitale..

En parallèle, il nous faut gagner en représentativité sans s'enfermer dans l'institutionnalisation, reste donc à travailler l'appropriation de la négociation des protocoles d'accords pré-électorales pour s'implanter là où nous ne sommes pas présents.

### Commission : Politique financière et administration de l'UD

La loi de 2008, dite loi de représentativité, impose aux organisations syndicales un 7<sup>e</sup> critère « la transparence financière ». Toutes les structures sont impactées par ces nouvelles règles comptables.

L'UD a fabriqué un stage politique financière de trois jours. Avec 7 stages organisés en 2011 et 2012, nous avons répondu à toutes les demandes des organisations parisiennes.

Pour les unions locales, nous avons proposé qu'une validation par un expert-comptable se réalise sur la première année dans le cadre d'un contrat de groupe. Les comptes 2012 d'un certain nombre d'unions locales sont en cours de validation.

Pour les syndicats, la vue est plus parcellaire, certains nous ont informés ou demandé conseils, d'autres non. Nous n'avons aucune vue sur le nombre de syndicats qui n'ont pas validé les comptes 2012 avec les nouvelles règles.

Cette loi oblige l'UD à recourir à un commissaire aux comptes. La validation des comptes 2011 et 2012 s'est réalisée dans la même période où l'UD a changé de comptable. Ce changement n'a pas été un obstacle à la certification des comptes par le commissaire aux comptes et ce, sans aucune remarque. L'ensemble de la chaîne comptable est cohérente et efficace.

Les comptes de l'UD sont positifs sur les 3 dernières années et permettent d'avoir un fond de réserve. L'UD a décidé de continuer et de relancer sa politique d'investissement dans des locaux d'unions locales. Avec l'action de l'UD, pour que la SARL Maison des syndicats reprenne et redevienne la structure immobilière au service de l'organisation, nous avons permis que la Maison des syndicats investisse en 2013 dans un nouveau local qui hébergera l'union locale du 7<sup>e</sup> et l'union locale du 15<sup>e</sup>.

L'intégration de la politique financière au sein du pôle

vie syndicale permet un travail étroit entre finance et orga, en particulier sur les cotisations. Les recettes du budget interpro proviennent essentiellement des versements de cotisations. La politique financière et le pôle vie syndicale vont de pair pour impulser les plans de syndicalisation, les adhésions, le 1%, le PAC et le travail du passage actif retraité. Chaque mois, le pôle Orga travaille et analyse l'état cogetise ; un envoi régulier est fait aux unions locales.

Le choix qu'un camarade exerce en même temps les deux responsabilités, politique financière et administration de l'UD, permet une cohérence et une efficacité certaine dans le travail des dépenses du budget interpro. Les dépenses font l'objet d'un travail précis de suivi et de maîtrise.

La ligne « salaires », en augmentation régulière, est travaillée de façon concertée entre une politique de cadres syndicaux ambitieuse et exigeante en termes de formation des camarades, de suivi avec chaque profession et une réflexion précise sur la possibilité d'augmenter le nombre de salarié-e-s techniques ou politiques. Structurer l'équipe administrative pour répondre au mieux aux besoins de la direction de l'UD nécessite un axe de travail partagé par tous favorisant la formation, la reconnaissance de l'expérience, la qualification, la responsabilité donnée et nécessaire à chacun.

De même les frais de fonctionnement sont en réduction. Cela est dû principalement aux négociations de tous les contrats fournisseurs sans rogner pour autant sur les moyens nécessaires à donner à l'équipe administrative pour être efficace.

Le Congrès avait décidé la création d'une commission réactualisation « mutualisation », elle a fourni un travail d'analyse du calcul du versement aux unions locales d'où une conséquente augmentation du budget interpro unions locales sur 2012.

Le rapport financier pendant le congrès présentera des analyses à base de graphiques pour que chaque syndicat de l'UD maîtrise les enjeux financiers.

### Commission : Formation

En adoptant le document d'orientation, le 17<sup>e</sup> congrès a décidé :

- de continuer à travailler à ce que des plans de formation soient établis à l'UD et dans les ULs
- de travailler à l'actualisation des modules de formation et à la création de nouveaux stages (ou journées d'étude) en fonction des besoins
- de faire en sorte d'augmenter le nombre de camarades aptes à intervenir dans les stages, et à ce qu'ils soient formés à la pédagogie active préconisée par la CGT.

Par ailleurs, le 17<sup>e</sup> congrès avait aussi décidé de la création d'une commission Formation Syndicale, composée de membres de la CE de l'UD, rattachée au pôle Vie Syndicale.

D'un point de vue quantitatif, en trois ans, nos stages UD (y compris Prudis) ont accueilli environ 900 stagiaires, soit environ 400 camarades différents, puisque

nombre de camarades ont suivi plusieurs stages à la suite. D'un point de vue qualitatif, il apparaît que les décisions du congrès ont été suivies d'effets : des plans de formation ont bel et bien été établis, des modules de formation ont été actualisés, d'autres ont été conçus, ainsi que des journées d'étude. Citons quelques journées d'étude organisées par l'UD :

- « Salaire, comprendre pour mieux lutter », le 13 mai 2011
- « La crise : mieux la comprendre pour mieux la combattre », le 12 janvier 2012
- « Contrats de génération », le 11 juin 2013
- « Retraites », le 3 juillet 2013

Auxquelles s'ajoutent des initiatives des commissions Protection sociale, Logement, et de la CD UGICT :

- Réunion publique du 16 janvier 2013 sur la protection sociale et la santé
- Conférence-débat sur la compétitivité, le 3 décembre 2012
- « Logement », le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Concernant la gestion administrative de la formation syndicale, suite aux changements dans l'équipe, force est de constater que ce travail s'est fait en « dent de scie ». La qualité en a pâti, avec quelques loupés dans le traitement des dossiers à certains moments : manque de relances, réservation de salles parfois aléatoire, faible remplissage de certains stages, convocations tardives. Il nous faut aussi constater une faible participation aux réunions de la commission Formation Syndicale. Et pourtant, des dizaines de camarades sont, fort heureusement, investis sur la formation syndicale CGT à Paris : formateurs, animateurs, intervenants, concepteurs. Mais le poids des mandats, leur cumul, a freiné la disponibilité des camarades de la Commission.

D'un point de vue pédagogique, globalement, la diversité interprofessionnelle est une vraie richesse. Par contre, l'hétérogénéité constatée dans les pré-acquis des stagiaires est parfois un frein.

CHSCT : nous sommes passés d'une situation fragile où tout reposait sur un seul homme à un groupe de travail « formations CHSCT » d'une dizaine de camarades. L'offre s'est étoffée : CHSCT premier niveau en 3 jours, CHSCT premier niveau en 5 jours, CHSCT niveau 2 en 5 jours. C'est extrêmement positif. ECO CE : après une difficulté passagère à tenir ce stage, il est en cours de relance. TA, TASS : l'UD a innové, en concevant des stages « Tribunal Administratif » et « Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale ». Vie Syndicale « retraités » : le module de formation confédérale a été mis en œuvre en janvier 2013. Cogitiel : 213 camarades ont été formés, venant de 110 structures ! Cet effort de formation-action, dispensée dans une salle dédiée équipée en informatique, est considérable. Formation de formateurs : renouvellement total des formateurs de formateurs depuis 2011. Les formateurs de formateurs forment une équipe pédagogique qui peut aussi aider à concevoir des stages, des journées d'étude... Niveau 2 : 80 camarades ont suivi cette formation. La

FSG2 reste une étape importante pour les militants CGT ; elle donne de l'assurance et des connaissances pour mieux argumenter dans les débats d'idées et pour assurer de nouvelles responsabilités dans l'organisation.

La confédération a mis à disposition un nouveau module Niveau 2 en 2013, il va prochainement être mis en place dans sa nouvelle version. De même, la confédération a mis à disposition un nouveau module Niveau 1 en 2012. Il serait intéressant de faire un retour d'expérience avec les ULs. La confédération a également conçu un stage Délégués Syndicaux (5 jours) : le support de stage est disponible en 2013, mais n'a pas encore été programmé.

Stage « nouvelles règles de représentativité syndicale et de validation des accords » : une faible appétence constatée pour ce stage, dont plusieurs sessions ont dû être annulées, en dépit d'un fort enjeu stratégique pour la CGT. La faible marge entre la CGT et la CFDT, telle qu'elle résulte du cycle électoral de 4 ans (en application de la loi du 20 août 2008), interpelle. Redoublons d'efforts pour qu'un maximum de camarades suive ce stage.

### **Commission : Politique des Cadres Dirigeants**

Lors du 17<sup>e</sup> congrès de l'UD, il a été décidé de mettre en place une commission « politique des cadres » pour mener une réflexion permettant l'analyse et l'anticipation du renouvellement des cadres syndicaux interprofessionnels et ce de façon collective.

Cette commission, sous la responsabilité du Secrétaire Général de l'UD, a travaillé à l'élaboration d'une feuille de route proposant les axes de travail de la commission. A savoir, notamment, de cibler le travail de la commission sur les membres de la commission exécutive ainsi que les camarades mandaté-e-s par l'UD. Un travail en complémentarité et même conjointement avec les directions d'ULs pour anticiper les besoins de la structure. La commission fera le lien avec les professions concernées pour prévoir en amont les demandes (des droits syndicaux ou moyens financiers). La commission a également pour ambition de recenser ce qui se fait déjà à la Confédération ou dans certaines fédérations ou syndicats, afin de se servir des expériences de chacun pour construire la politique des cadres syndicaux de l'UD, d'établir un document, nous permettant d'appréhender les contours nécessaires à la prise de responsabilité pour les mandats de Secrétaire Général-e de l'UD et des ULs. Dans un second temps, ce travail pourra être décliné aux responsables mandaté-e-s UD.

La commission a également travaillé à un recensement des droits interprofessionnels dont l'Union départementale dispose, à la réalisation d'un questionnaire à l'intention des ULs pour faire l'état des lieux de nos structures locales.

La commission a réalisé un travail sur la connaissance des membres de la CE et sur la régularité de leur participation aux réunions. Nous n'avons pas pu mettre

en œuvre la rencontre individuelle de chacun. Un questionnaire permettant d'apprécier la perception de la responsabilité des camarades dans la direction de l'UD a été réalisé. Celui-ci sera un appui pour le bilan de la CE.

### **BILAN DE LA COMMISSION EXECUTIVE**

La CE s'est réunie 35 fois depuis notre dernier congrès. Elle est composée de 70 membres plus 5 camarades de la CFC (Commission financière de contrôle).

38 des camarades de la CE ont participé à plus de 50% de nos CE et 1 membre de la CFC, 4 camarades ont eu de graves problèmes de santé et nous avons à déplorer le décès de notre camarade Robert Chuet. 24 femmes composent la CE et 3 sont membres de la CFC. 46 hommes composent la CE et 2 sont membres de la CFC. Notre CE est composée de 34% de femmes et de 66% d'hommes, loin donc de la parité. A l'inverse la CFC est composée à 60% de femmes.

Concernant les tranches d'âges sur 75 camarades : 10 ont moins de 40 ans, 34 ont entre 40 et 50 ans et 31 camarades ont entre 50 ans et plus.

Notre CE est le reflet de nos forces organisées à Paris même si quelques fédérations en nombre d'adhérents réduit en sont absentes : chimie, agroalimentaire, équipement, intérimaires, journalistes, ports et dock, professionnels de la vente, THC, travailleurs de l'Etat, verres et céramiques.

Si, au cours de ce mandat, les problèmes de participation restent bien réels, et ce, malgré la mise en place de commissions au sein de la CE, les participant-es les plus régulier-es ont marqué une volonté de travailler et d'avancer ensemble dans le respect des différences d'approches afin de décider de plans de travail de nature à rassembler et à mobiliser dans les luttes à Paris et dans les rendez-vous électifs (TPE, Fonction publique). La volonté d'être plus en lien avec les syndicats qui composent l'Union départementale a été recherchée et a permis la recherche de convergences interprofessionnelles.

L'implication individuelle de chaque membre de la CE de l'UD, en dehors des commissions exécutives, s'est améliorée mais est aussi soumise aux difficultés de disponibilité. De fait, le travail dans les commissions a été inégal. Néanmoins nous avons pu couvrir nos nombreuses responsabilités, y compris en sollicitant l'implication de militantes et militants non membres de la CE.

Des groupes de travail ont ainsi été mis en place permettant d'associer d'autres camarades. La CE s'est dotée d'un Bureau composé de 13 camarades et d'un secrétariat de 4 camarades. Des réunions hebdomadaires se sont tenues tout au long du mandat. En cours de mandat, nous avons dû coopter 2 camarades au Bureau suite à des départs à la retraite et un camarade au secrétariat suite à une démission. Nous avons aussi invité régulièrement une camarade, qui co-anime la CD UGICT de Paris, à nos travaux du Bureau.

### **DLAJ - Droits, Libertés et Actions Juridiques**

Sous prétexte de crise économique et sociale dans laquelle nous a plongé le système capitaliste depuis 2008, et où la recherche du profit est la seule boussole pour diriger le pays et les entreprises, les droits des travailleurs n'ont cessé d'être remis en cause tant par le patronat que par les pouvoirs publics, comme par exemple la mise en place d'une taxe d'accès à la justice à compter d'octobre 2011.

Si nous pouvons nous féliciter que sous la pression, notamment de la CGT, le nouveau gouvernement a décidé de sa suppression pour 2014, il n'en reste pas moins que ce même gouvernement vient en juin d'adopter une loi dite de sécurisation de l'emploi, issue d'un accord national interprofessionnel signé par le MEDEF, la CGPME, la CFDT, la CFTC et la CGC. Cette loi est venue entériner le règne du « gré à gré », la destruction des socles de garanties collectives, comme si le ou la salarié-e était sur un pied d'égalité avec son employeur. C'est aussi la culpabilisation des salarié-es dès qu'ils font valoir leurs droits. La capacité de résistance des salarié-es s'en trouve affaiblie.

De même, le gouvernement a décidé de prolonger la réflexion pour une modification du processus d'élection de la prud'homie lancée par le gouvernement de Sarkozy. Par ailleurs, la commission des lois, sur demande du gouvernement, a rejeté la proposition de loi d'amnistie des militants associatifs et syndicaux alors que partout se développe la répression antisyndicale dans les entreprises, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Dans ce contexte, le secteur Droits, Libertés et Actions Juridiques (DLAJ) de l'UD s'est attaché à relayer et à participer activement aux luttes contre toutes ces attaques.

Le secteur a continué de développer et d'améliorer son activité juridique en s'appuyant sur ce qui existe, une activité juridique, utile au mouvement syndical parisien et répondant à la demande des salarié-es et à l'activité CGT. Les permanences juridiques de l'Union départementale CGT Paris à la Bourse Centrale du Travail (bureau 106), ont été relancées grâce à la mise en place d'une équipe de camarades conseiller-es prud'hommes chargée de tenir les permanences à tour de rôle. Nous nous sommes également rendus disponibles pour participer, dans la mesure du possible, et quand on y était invité, au collectif DLAJ dans les unions locales améliorant ainsi les liens entre les collectifs d'union locale et le secteur DLAJ. Nous avons également répondu aux sollicitations des structures professionnelles et/ou interprofessionnelles pour aider sur des dossiers spécifiques. Nous avons aidé les unions locales pour informer/former les camarades sur la nouvelle loi dite de sécurisation de l'emploi.

Partant du constat que sur l'Union départementale, notre activité juridique se concentre exclusivement

autour du droit privé, il nous est apparu indispensable et nécessaire d'engager un travail autour du droit public. Dans cet objectif, nous avons commencé par mettre en place une formation sur le Tribunal Administratif.

Concernant le conseil de Prud'hommes, au-delà de l'organisation déjà en place (formation Prudis, coordinateurs CGT par secteur et une grande AG début d'année judiciaire...), nous avons décidé, pour améliorer les liens avec les conseiller-e-s et donc notre connaissance de l'activité CGT au Conseil, son suivi et son impulsion, de mettre en place une seconde assemblée générale des conseiller-e-s prud'hommes ainsi qu'un nouveau groupe de travail, composé du coordinateur, des conseiller-e-s et référents CGT, des coordinateur-riche-s de chaque section ainsi que des président-e-s de section CGT. Nous avons également, récemment, finalisé le site DLAJ UD Paris qu'il nous reste à faire vivre et relancé un bulletin d'information spécial pour les conseiller-e-s prud'hommes.

Concernant la défense syndicale, nous avons relancé une formation sur la pratique d'un dossier devant le conseil de prud'hommes.

Le secteur DLAJ a travaillé à faire avancer le droit des conseiller-e-s du salarié notamment en contribuant activement à l'élaboration d'une plate-forme revendicative CGT afin d'améliorer le statut et les moyens attachés à ce mandat. Nous avons également mis en place des Assemblées Générales ainsi que de nouvelles formations spécifiques (rédaction d'une attestation, licenciement pour inaptitude) pour les conseiller-e-s du salarié CGT Paris venant compléter la formation initiale « Prise de Mandat ». Courant 2012, lors du renouvellement de la liste des conseiller-e-s du salarié sur Paris, nous avons été confrontés à la décision unilatérale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi d'Ile-de-France (DIRECCTE) de mettre en place de nouveaux critères pour être conseiller-e du salarié, pour fixer le nombre de conseiller-e-s sur Paris. Si l'UD CGT Paris a réussi à faire bouger les lignes par rapport aux décisions initiales que souhaitait prendre la DIRECCTE, il n'en reste pas moins que, comme en ce qui concerne le Conseil de Prud'hommes, nous sommes confrontés à la difficulté suivante : les batailles autour de l'activité juridique ne sont portées, dans la majorité des cas, que par les camarades directement impliqué-e-s dans les mandats concernés, limitant ainsi le rapport de force, pourtant indispensable, pour éviter des reculs et gagner de nouveaux droits.

Depuis notre dernier congrès, beaucoup de choses ont avancé mais nous ne pouvons pas nous en contenter. En effet, nous n'avons pas réussi, faute de camarades pour s'en charger, à améliorer l'aide à la connaissance des textes et à leur application. Le secteur DLAJ n'a répondu que ponctuellement à ce besoin.

## Commission Départementale UGICT

La Commission départementale de l'UGICT est l'organisation spécifique de la CGT au sein de l'UD, chargée de mettre en œuvre les orientations de la CGT, de l'UGICT/CGT parmi les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise et de définir avec eux leurs revendications et les diverses formes d'action. Le Document d'orientation adopté par le 17<sup>e</sup> Congrès de l'UD CGT de Paris (février 2011) avait décidé de renforcer l'activité de la Commission Départementale UGICT avec 6 axes de travail :

- 1. Le renforcement de la commission départementale.** En février 2012, une camarade de la fédération des Finances a été mise à disposition de l'UD afin d'assurer la coordination de la commission. De fait la Commission s'est régulièrement réunie à raison d'une réunion mensuelle. La Conférence départementale a pu être convoquée le 27 septembre 2012 et a réuni les délégués mandatés par les structures parisiennes. Une nouvelle Commission Départementale a été élue, elle est composée de 11 camarades. La commission s'est dotée de 2 animateurs.
- 2. La construction de collectifs interprofessionnels UGICT dans les ULs.** Cette construction est en cours. Ainsi, suite à la journée consacrée à la syndicalisation du 8 février 2013, les ULs ont été toutes destinataires des propositions de la CD. Les contacts devraient déboucher d'ici ce congrès par la mise en place d'un collectif dans le 20<sup>e</sup>.
- 3. La prise en compte, dans l'ensemble de notre activité (tracts, affiches, initiatives, etc....) des propositions revendicatives spécifiques.** Cette prise en compte n'est pas encore systématique mais la préoccupation est réelle. Pour la campagne élections de décembre 2012 dans les très petites entreprises (TPE), un tract parisien spécifique a été réalisé et diffusé en particulier dans le 13<sup>e</sup>. Les résultats de la section encadrement sont fort satisfaisants pour l'UGICT. En effet concernant les cadres, la CGT obtient 14,21%, ce qui la place en 3<sup>e</sup> position, derrière la CFE-CGC (qui se présentait uniquement dans ce collège) 28,63% et la CFDT 20,89%. La Commission départementale participe aux manifestations et initiatives parisiennes.
- 4. Le développement, l'impulsion et la diffusion des propositions, initiatives, tracts et documents, etc. de l'UGICT CGT dans l'ensemble de nos syndicats et sections syndicales de Paris.** L'impulsion en termes de communication a été réelle avec la diffusion régulière d'informations par messagerie mais aussi avec la mise en place d'un site <http://paris.reference-syndicale.fr/> hébergé sur la plateforme de l'UGICT. A noter la création en parallèle du compte twitter @UGICTCGTPARIS (131 abonnés). Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été organisées par la Commission départementale. Dans le cadre de

la campagne TPE, une Conférence débat sur le thème « La compétitivité, parlons-en ! » a réuni une vingtaine de camarades le 3 décembre 2012, en présence de Marie-Jo Kotlicki secrétaire générale de l'UGICT, Lilian Brissaud directeur de CL-DECOS et Tancrede Motta secrétaire général du syndicat des services centraux EDF.. Comment sortir de la logique de baisse du coût du travail ? Quelles propositions pour le développement d'un management au service d'une nouvelle efficacité économique ? Face à ces interrogations, nous avons vu que les propositions de l'UGICT sont pertinentes. Le 8 février 2013, l'Union départementale et sa commission départementale UGICT ont organisé une journée « quels leviers pour développer la CGT à Paris ? » qui avait pour thème la syndicalisation des ICT à Paris. Cette journée n'a réuni qu'une vingtaine de camarades ce qui est peu par rapport à l'enjeu. La démarche syndicale concerne l'ensemble des catégories de salariés, elle doit se déployer également en direction des 900 000 ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (ICTAM) parisiens, ce qui représente la moitié du salariat parisien. Le 30 mai 2013 nous avons fêté les 30 ans de la CD. Cette journée rétrospective a réuni 40 participants, salle Traversière dans le 12e arrondissement. Il s'est agi de mieux connaître un passé récent pour éclairer le présent. Le poids croissant des ICT dans le salariat notamment parisien, ne rend pas leur situation moins spécifique et ne doit pas conduire à la banalisation, mais au contraire à une place plus importante de l'activité spécifique. Pour faire gagner la CGT, il faut syndiquer les ICT. Comme l'a affirmé Marie Jo Kotlicki, l'objectif, après les bons résultats des élections TPE où l'UGICT CGT est la seconde organisation syndicale de l'encadrement, est bien de progresser.

5. **La poursuite de l'effort de formation syndicale.** Trois sessions de stages de niveau 1 UGICT sont organisées chaque année rassemblant plus de 30 stagiaires ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise (ICTAM) affiliés ou non à l'UGICT.
6. **Le renforcement de l'activité envers les cadres et les jeunes diplômés.** La CD a tenu un stand et/ou diffusé des informations spécifiques lors du Forum des jeunes diplômés au Centquatre en juin 2012, du Forum pour l'emploi des 4 et 5 octobre 2012, ainsi qu'au salon de l'emploi des jeunes de la Villette le 19 février 2013.

En conclusion, la CD a réellement contribué à la construction des convergences et solidarités entre les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise et les autres catégories de salariés, à leur information et à leur syndicalisation. Cependant, il reste encore du chemin à parcourir en termes de développement d'organisation spécifique UGICT/CGT à tous les niveaux.

Nous avons depuis cette année une mesure de la re-

présentativité syndicale. Pour la CGT, c'est évidemment une grande satisfaction de voir confortée sa place de première organisation syndicale du pays mais dans les catégories techniciens, cadres et ingénieurs, la CGT arrive en deuxième position avec 20.98% devant la CGC (18,14%), mais derrière la CFDT (26,84%).

Comme l'a rappelé Thierry LEPAON lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UGICT, « la CGT joue donc sa place de première organisation syndicale en France avec ses résultats dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges. Pour que la CGT soit vraiment l'organisation syndicale de tout le salariat, il ne suffit pas de constater l'évolution quantitative de la population cadre ou technicienne, même si c'est un bon point de départ pour décider de nos plans de déploiement. C'est sur le rapport au travail de ces salariés, sur leur rapport aux entreprises, au management, à l'idée qu'ils se font d'un travail bien fait qu'il nous faut construire une relation de confiance avec eux. Une relation à établir dans la durée et qui prenne en compte les mutations du travail et des politiques stratégiques et managériales des entreprises. .... Le déploiement de la CGT parmi les ICT est la responsabilité de la CGT toute entière. C'est cette nouvelle étape que nous avons à construire ensemble, avec l'UGICT..... ».

### USR - Union Syndicale des Retraités

Après la tenue du congrès de l'USR CGT Paris des 10 et 11 février 2011, le Conseil départemental a eu une activité constante marquée par des moments forts, s'appuyant sur l'actualité politique, économique et sociale de la période. Les objectifs étant d'améliorer notre présence syndicale sur les lieux de vie des retraités parisiens pour les informer, les mobiliser et renforcer notre organisation syndicale.

Le conseil départemental s'est réuni régulièrement, chaque mois (hors juillet et août) avec une participation soutenue des camarades. Ces réunions ont permis d'analyser et d'apprécier la situation sociale faite aux retraités qui subissent des attaques en règle sur leur vécu : pouvoir d'achat, santé et protection sociale, autonomie, transport, logement, loisirs et vacances. L'activité à mettre en œuvre pour mobiliser, informer et inciter le plus grand nombre de syndiqué-es à s'investir dans les objectifs définis en commun.

Des discussions ont été souvent animées et sont le reflet d'un climat social complexe, où l'idéologie dominante nous demande sans cesse de contrer les coups qui nous sont portés, face aux forces limitées dont nous disposons pour progresser dans la bataille des idées. Nous savons tous qu'il y a urgence à imposer le changement et dans le même temps, que le processus de lutte se construit chaque jour et à long terme dans toute sa complexité pour les formes d'action et leur durée et la construction de l'unité syndicale.

Au cours de ces trois années qui nous séparent du dernier congrès, nous avons organisé et participé à de nombreuses distributions de tracts et différents maté-

riels. Nous avons assuré une présence assez régulière sur les marchés, sorties de métro, diffusion dans les boîtes aux lettres, au cours des manifestations, salon des seniors, etc. Les sections interprofessionnelles et professionnelles se sont investies pour ces initiatives. A noter, le succès des points de rencontre sollicitant plusieurs sections locales, qui donne une dynamique et un élan à ces initiatives. Nous avons eu plusieurs moments forts comme celui de la diffusion du 4 pages sur le pouvoir d'achat des retraité-e-s. Le matériel, les tracts ont porté clairement les propositions de la CGT en matière de politique revendicative. Matériel bien accueilli par les personnes rencontrées. La question posée serait de pouvoir donner un prolongement à ces discussions pour un vrai travail de conviction. Toutes les manifestations et rassemblements montrent bien que, contrairement à l'idéologie dominante que veulent nous imposer le Medef, le gouvernement et les médias, les retraité-e-s rejettent leur politique et sont convaincu-e-s que d'autres choix sont possibles et réalisables. Par contre, combien de retraité-e-s subissent sans réagir, mais pour autant ne sont pas en accord avec les reculs sociaux ? Alors, pourquoi ne s'investissent-ils pas dans le mouvement syndical ? Sont-ils sceptiques sur l'efficacité de l'activité et de l'action, des luttes, sur les moyens à mettre en œuvre pour imposer le changement ?

Force est de constater que nous perdons toujours beaucoup de syndiqués au moment du départ à la retraite, en moyenne 7 syndiqués sur 10. Alors que les départs en retraites sont de plus en plus nombreux, le nombre des retraités CGT à Paris baisse : de 3 208 en 2010, à 3 175 en 2011, puis 3 044 en 2012. De plus, de nombreux retraités CGT restent syndiqués chez les actifs en assurant souvent des responsabilités importantes. C'est une difficulté pour le développement de l'activité de l'USR.

Les manifestations et les rassemblements n'ont pas été la seule activité de l'USR Paris ; des réunions publiques et des conférences ont eu lieu. L'USR participe également à la vie de l'UD : 2 membres sont à la CE dont 1 au Bureau ; plusieurs membres font partie des commissions, des collectifs et groupes de travail. L'USR est également présente dans les initiatives de l'UD et des ULs. Cependant, un seul communiqué commun USR/UD, concernant la carte Emeraude, a été fait. Si des liens étroits existent entre les actifs et les retraités au niveau de l'interpro, notamment dans les ULs, ils restent à approfondir sur des sujets concrets comme la santé, le logement, le transport, les services publics... qui sont des thèmes communs aux actifs et aux retraités. L'USR a aussi deux mandats au CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées) ce qui permet de défendre les revendications CGT et d'être reconnu, mais aussi de tisser des liens avec le monde associatif des retraités.

## BILAN DES STRUCTURES AUXQUELLES L'UD PARTICIPE

### Indecosa

La dizaine de camarades formant aujourd'hui le collectif d'INDECOSA-CGT Paris a réussi non seulement à assurer les permanences qui existaient déjà dans les ULs, à réactiver la permanence de République mais également à en créer 2 nouvelles (20<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>). Tous ont eu, au moins, une formation permettant aux syndiqué-es parisien-ne-s d'être mieux défendu-es dans leur vie de tous les jours. Les liens ont également été renforcés avec les autres associations de consommateurs et les syndicats parisiens, permettant ainsi de mieux faire entendre non seulement la voix des usagers mais également celles des travailleur-se-s de ses services.

### IHS - Institut d'Histoire Sociale

Une Assemblée générale réunie en juin 2012 a permis de remettre en route l'Institut d'Histoire sociale sur Paris et d'élire un trésorier et un secrétaire.

Au cours de l'année 2012, 5 adhérents individuels, 3 Unions locales et 3 syndicats ont adhéré à l'IHS suite à l'assemblée générale et suite à l'initiative autour du livre sur la Grange aux belles.

L'IHS de Paris n'a pas de journal et communique dans un encart qui paraît dans le Travailleur Parisien (parution bimestrielle), ainsi que sur le site de l'UD de Paris. En outre, des flyers ont permis de faire connaître les initiatives qui ont été réalisées. Pour l'heure, l'IHS de Paris n'a pas à proprement parlé de Bureau Politique, ni de Conseil d'Administration et fonctionne au travers d'un collectif qui se réunit une fois par trimestre sans oublier les réunions ponctuelles de préparation des initiatives.

Les initiatives réalisées sont au nombre de trois : la première intitulée de « CHARONNE à HENIN BEAUMONT » a été réalisée en s'inspirant de la conférence réalisée par l'IHS national sur le « front national démasqué par l'histoire ». Elle a rassemblé une cinquantaine de participant-es et fut l'occasion de voir ou revoir le film sur les événements de Charonne et réalisé à la demande du Comité vérité et justice pour Charonne. Cette projection a été suivie d'un exposé de Sylvain Crépon sur l'extrême droite. S'en est suivi un débat très intéressant puisqu'il se situait au lendemain de l'élection présidentielle. La deuxième initiative, a eu lieu le 23 octobre autour du livre « La Grange aux Belles » en présence de Joël Biard, l'un des deux auteurs de l'ouvrage. Après la présentation du livre par Joël, des militant-e-s d'hier et aujourd'hui ont pu témoigner sur la CGT à Paris. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Enfin, la dernière initiative s'est tenue le 25 janvier et a été l'hommage rendu à Henri Krasucki. Le matin, la Confédération, l'IHS national et l'IHS de Paris ont déposé des gerbes de fleurs après un discours prononcé par Bernard Thibault. Cet hommage a été suivi l'après-midi, en présence de 120 personnes de poursuivre l'hommage en présence de Christian Langeois auteur d'une biographie sur Henri

Krasucki. De nombreuses personnes ont pu témoigner sur le militant parisien qu'était Henri, les luttes sur Paris qu'il a pu suivre, celles dont il a été à l'initiative. Pierre Krasucki, son fils a également établi un lien étroit entre le combat mené par son père et les luttes actuelles.

A noter enfin qu'un travail de réflexion est mené sur les archives de l'UD de Paris, des unions locales et des syndicats logés à la Bourse du Travail. A cet égard, la participation au stage organisé par l'IHS sur les archives a été d'un apport important en terme de connaissance sur ce sujet.

### **Organisation UD/équipe des salarié-es**

L'UD CGT Paris, c'est aussi une équipe administrative et technique. Durant ce mandat, plusieurs changements ont eu lieu. Afin de fonctionner le plus efficacement possible, les fiches de poste ont été actualisées à leur demande pour une meilleure organisation du travail. Cette année, un travail s'est engagé avec la médecine du travail sur la posture afin d'éviter les troubles musculo squelettiques. Par ailleurs, des élections ont été organisées.

### **Nos relations avec les organisations de la CGT**

Au-delà des relations avec les structures CGT de la capitale notre Union Départementale a assuré sa présence à chaque Comité Confédéral National de la CGT et sa présence au Comité Régional (URIF CGT). De plus, nous avons participé activement au dispositif national pour la campagne TPE. Une camarade de la CE siège comme suppléante à la CNAF et un cama-

rade au Comité COGETISE depuis le dernier congrès confédéral.

Nous avons eu des rencontres ponctuelles avec plusieurs fédérations, en fonction de l'actualité, et des déclarations communes dans certaines situations ont pu être élaborées en commun.

Des rencontres ont eu lieu sur les aspects de la vie syndicale notamment dans le cadre de projet de création de syndicats à Paris. Ces contacts avec les fédérations ont permis une plus grande implication de militantes et militants dans l'activité interprofessionnelle.

### **Bourse du Travail**

La Bourse du Travail (locaux mis à disposition par la Mairie de Paris) est gérée par une Commission administrative inter-syndicale où la CGT a 6 sièges sur 19.

En 2012, l'UD a signé le tableau de représentativité, travaillé en commun par les organisations syndicales et la Mairie. L'UD a travaillé avec toutes les organisations CGT logées à la Bourse pour appliquer cette représentativité. Depuis 2 mandats, l'action de la CGT se fait sur les revendications, rénovation des locaux et moyens supplémentaires en termes de locaux et de subvention financière.

Le plan 2011-2014 de rénovation de la Bourse, arraché à la Mairie ne s'applique que très partiellement. L'UD CGT est le moteur pour que la Commission Administrative de la Bourse ne se contente pas de gérer la Bourse mais revendique auprès des élus politiques de la Mairie de réels moyens alloués aux organisations syndicales de la capitale.

# Conclusion globale

**C**e bilan, avec son calendrier des luttes et initiatives montre l'activité dense de l'UD CGT Paris. Depuis notre dernier congrès en février 2011, il n'y a pas un seul mois sans mobilisations ou initiatives revendicatives initiées ou relayées par l'UD. L'ensemble de ces nombreuses mobilisations et initiatives, où l'UD était investie, ne reflète pourtant qu'une petite partie des luttes qui ont lieu au quotidien dans la capitale. Dans beaucoup d'entreprises, d'administrations et de services, les syndicats et salariés sont mobilisés sur des revendications salariales, de la défense de l'emploi, des conditions de travail... Bref, les luttes existent à Paris ! Par contre, si de nombreuses mobilisations portent sur les mêmes sujets, il faut constater qu'il est difficile de construire les convergences.

Ce constat est aussi vrai pour les priorités retenues et des décisions prises lors des comités généraux et/ou des commissions exécutives. Face aux suppressions d'emplois et restructurations dans la fonction publique, les services hospitaliers, les accueils de la protection sociale ... l'UD a impulsé et construit des initiatives convergentes. Pour changer le rapport de force et imposer la fin des attaques et restructurations au service du capital, il nous faut donc continuer à améliorer nos liens pour être plus nombreux à converger dans les luttes à venir.

Cependant, nos actions interpro ont, parfois, porté leurs fruits. Ainsi, les interpellations communes UD / US Commerce, à plusieurs reprises auprès de la Mairie, ont certainement contribué au fait que jusqu'à aujourd'hui, des zones touristiques ne soient pas étendues. Par ailleurs, la persévérance de la CGT sur le dossier des travailleurs sans papiers a permis d'obtenir des régularisations lors de ce mandat et d'éviter des expulsions.

De même, le travail mis en place par les commissions permet, même si cela est encore « embryonnaire » de réunir des syndicats autour d'un sujet, d'approfondir les connaissances revendicatives (avec des journées d'étude par exemple) et de travailler des initiatives communes. Ce travail collectif a permis d'avancer sur la construction des convergences. Ainsi, le tra-

vail de la commission « protection sociale et santé » et les luttes sur les questions de santé, défense des hôpitaux, des centres sociaux et la défense de la protection sociale... ont permis une meilleure prise en compte par les syndicats et les usagers ; pour autant, l'implication réelle dans les initiatives n'a pas toujours été à la hauteur nécessaire.

La question pour l'avenir est, comment pouvons-nous nous appuyer sur ce qui a réussi pour l'élargir à l'ensemble des sujets portés par l'UD et améliorer l'implication réelle des syndicats ? Si la direction de l'UD était assez régulière dans le suivi et l'application des décisions prises, force est de constater que notre connaissance des syndicats était parfois insuffisante pour appréhender la réalité de nos forces organisées.

Les bilans de différents pôles soulignent le manque de disponibilité des premiers-ières dirigeant-es. La question des moyens pour l'activité interpro est cruciale et pèse dans notre capacité de créer les luttes convergentes tout comme l'augmentation du nombre des syndiqués CGT est décisive pour créer un rapport de force plus favorable aux salariés. Là aussi, à l'avenir il est nécessaire d'appréhender collectivement la manière de travailler pour passer un cap significatif dans la syndicalisation.

Cependant, au vu de la situation politique depuis notre dernier congrès, l'absence de grand mouvement revendicatif après la défaite sur les retraites en 2010, le contexte de crise et les attaques permanentes, la juste volonté de mettre fin à des années Sarkozy et la politique qui est menée depuis, il est évident que la CGT à Paris ne peut pas pallier les manques et difficultés plus globales. Partant donc du contexte politique, économique et social que nous vivons, le bilan d'activité de l'UD, quant au fonctionnement et les initiatives prises, donne une base pour continuer, en cherchant à améliorer, le travail entrepris.

La CE constate le manque de débat sur certains sujets à Paris et dans toute la CGT (le rapport aux politiques, la stratégie de luttes et des convergences, les champs fédéraux...). Le Congrès et la future direction de l'UD devrait s'emparer de ce débat.



# CALENDRIER DES LUTTES ET INITIATIVES UD DE PARIS

## DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS

### 2011

- 2 mars Rassemblement « contre la criminalisation de l'action syndicale chez EDF »
- 9 mars Rassemblement régional « négociations ARRCO-AGIRC » devant le siège du MEDEF
- 17 mars Manifestation des retraités
- 23 mars Rassemblement devant le ministère des Finances et de la Fonction publique « Stop précarité pour la titularisation dans la Fonction Publique ».
- 23 mars Rassemblement métro St François-Xavier « Régularisations des travailleurs sans papiers »
- 2 avril Rassemblement régional place de la Bastille « Défendre l'hôpital public »
- 28 avril Rassemblement devant le Medef « Journée internationale de l'OIT pour la reconnaissance des accidentés du travail et des maladies professionnelles
- 1<sup>er</sup> mai Unitaire sous le signe de la solidarité internationale avec CGT-CFDT-UNSA-SOLIDAIRE-FSU
- 19 mai Rassemblement unitaire face au siège de France télévision « Contre le FN »
- 26 mai Rassemblement régional devant la Direction Générale du Travail « Agissons Pour la défense de la prud'homie »
- 17 juin Journée d'étude « Reconquête de la Sécurité Sociale, quel financement pour répondre aux besoins »
- 25 juin Marche des fiertés place Montparnasse « pour l'égalité des sexes et des sexualités ».
- 24 et 31 août Rassemblement au Franprix Magenta « procédure de licenciement à l'encontre de notre camarade Joanny Poncet »
- 6 septembre Meeting de Rentrée, 350 militants présents au meeting issus de 15 fédérations.
- 16, 17, 18 sept. Fête de l'Humanité, le thème « 140ème anniversaire de la commune de Paris et les luttes actuelles »
- 5 octobre Rassemblement « Pompiers en grève d'Austerlitz »
- 6 octobre Manifestation unitaire « pour la prise en charge de l'autonomie et le pouvoir d'achat »
- 11 octobre Journée nationale d'action interprofessionnelle « pour une autre répartition des richesses créées ».
- 14 octobre Journée d'action en présence de B. Thibault dans le cadre « des premières élections professionnelles dans la Fonction Publique ».
- 5 novembre Manifestation nationale Place de la Bastille « Contre les violences faites aux femmes »
- 17 novembre Manifestation des retraités concernant les transports
- 18 novembre Rassemblement interpro à l'hôpital Tenon « Notre camarade, Patrice Lardeux, est convoqué au Tribunal de Police ».
- 19 novembre Rassemblement devant l'hôpital Tenon « Droit à l'IVG ».
- 21 novembre Rassemblement « Travailleurs sans papiers ».
- 22 novembre Rassemblement de solidarité « pompiers gare d'Austerlitz »
- 30 novembre Rassemblement régional interpro « Non à l'austérité » devant l'agence MOODY'S
- 3 décembre Manifestation des privés d'emploi, précaires, travailleurs pauvres à Gambetta
- 13 décembre Manifestation régionale de l'Agence Moody's puis rassemblement devant l'Assemblée Nationale journée interpro CGT – CFDT – FSU – Solidaires – UNSA « Contre les plans d'austérité »

# 2012

12 janvier	Rencontre/débat « La crise, mieux la comprendre pour mieux la combattre »
18 janvier	Manifestation régionale « à l'occasion du sommet social pour l'emploi »
31 janvier	Meeting national de la CGT au Zénith sur « les retraites »
11 février	Rassemblement pour « le Droit à l'avortement » à l'hôpital Tenon
29 février	Manifestation européenne « contre la politique d'austérité en France et en Europe ! »
8 mars	Journée de lutte internationale pour les droits des femmes
10 mars	Rassemblement devant l'hôpital Tenon pour la défense de l'IVG et l'après-midi, manifestation pour un logement digne à Bastille
17 mars	Manifestation anticoloniale et antiraciste métro Barbès
20 mars	Rassemblement des retraités pour les pensions, retraites CNAV-ARRCO-AGIRC
22 mars	Meeting devant PSA Aulnay pour « Défendre l'emploi industriel »
29 mars	Journée de mobilisation interprofessionnelle pour « la défense de la protection sociale solidaire et de son financement »
13 avril	Rassemblement devant le Medef « Négociations compétitivité emploi »
1 <sup>er</sup> mai	Manifestation CGT – CFDT – FSU – Solidaires - UNSA
2 mai	Barbecue de Solidarité centre de la Jonquière « Pierre BORKER, membre de la CE de l'UL CGT 17 <sup>e</sup> , a été licencié le 23 mars pour faute grave »
29 mai	Journée étude « Protection sociale »
28 juin	Manifestation vers le Medef pour « peser sur la conférence sociale, augmenter les salaires, combattre l'austérité ! Salaire- Emploi-Retraite » à l'appel de l'URIF CGT
30 juin	Marche des Fiertés à Paris Place du 18 juin 1940
25 juillet	Initiatives des privés d'emplois « Paris Plage » sur le site de la Villette
25 juillet	Rassemblement devant le siège PSA Aulnay « Défendre l'emploi en Ile de France »
27 juillet	Rassemblement avec manifestation « Monoprix Roquette »
3 août	Rassemblement avec manifestation « Monoprix Roquette »
16 août	Initiatives Paris Plage dans le le 4 <sup>e</sup> arrondissement
6 septembre	Rassemblement contre « le projet de fermeture des urgences à l'Hôpital de l'Hôtel Dieu »
14-15-16 sept.	Fête de l'Huma
29 septembre	Meeting régional de lutte à Aulnay.
30 septembre	Manifestation « pour s'opposer à la ratification du traité européen » place de la Nation
4 octobre	Meeting UD CGT Paris salle E. Hénaff
9 octobre	Manifestation « pour la défense de l'emploi et de l'industrie » place d'Italie vers Montparnasse
11 octobre	Manifestation nationale et unitaire des retraités en direction de l'Assemblée Nationale.
24 octobre	Campagne TPE place Léon Blum
14 novembre	Journée d'action européenne « Pour l'emploi et la solidarité en Europe » de Montparnasse à l'Ecole Militaire
28 novembre	Protection sociale Journée interprofessionnelle – rassemblement Hôtel Dieu – manifestation de l'Hôtel Dieu à Hôtel de Ville – rassemblement au CA de la CPAM c/la fermeture du centre St Charles
1 <sup>er</sup> décembre	Manifestation nationale des privés d'emploi
13 décembre	Rassemblement régional Ile de France c/la précarité, la flexibilité, le chômage, les bas salaires devant le siège du Medef pendant les négociations sur l'ANI.

# 2013

- 9 janvier Action devant Virgin Champs Elysées « contre la fermeture de l'enseigne »
- 10 janvier Devant le siège du Medef pour « La sécurisation de l'emploi ». Appel des URIF CGT ET FO et de la FSU
- 16 janvier Réunion publique sur « Les enjeux de la protection sociale à Paris »
- 25 janvier Initiative sur Henri Krasucki avec inauguration de la salle Henri Krasucki rue Charlot
- 27 janvier « Pour l'égalité des droits Oui, au mariage pour tous » place Denfert-Rochereau
- 31 janvier Journée d'action dans les trois versants de la Fonction Publique sur salaires, emplois, jour de carence, RGPP... à l'appel de la CGT, FSU, Solidaires
- 8 février Journée d'échanges « Quels leviers pour développer la CGT à Paris ? » organisé par l'UD CGT de Paris et sa Commission Départementale UGICT
- 8 février Commémoration de Charonne
- 26 février 50<sup>e</sup> Congrès Confédéral Forum A Thème : « Enjeux territoriaux – espaces cohérents de revendications et de conquêtes sociales »
- 27 février Rassemblement pour l'amnistie des militants syndicaux devant la Direction Générale du Travail
- 5 mars Journée d'action interpro à l'appel de la CGT ET FO contre « l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013 »
- 8 mars Manifestation pour « une réelle égalité femmes-hommes » à Stalingrad
- 16 mars Manifestation pour « le droit au logement contre les expulsions »
- 27 mars Rassemblement devant la CPAM de Paris pour « la reconquête de la protection sociale
- 28 mars Manifestation régionale des retraités pour « l'augmentation de leur pouvoir d'achat » à l'appel de la CGT, FO, FSU
- 9 avril Journée nationale de grèves et manifestations interpro pour « l'emploi » contre « l'ANI
- 10 avril Rassemblement contre « l'homophobie » dans le Marais
- 17 avril Rassemblement régional unitaire « ANI-la mobilisation continue » Mobilisation face au Sénat, à l'appel de CGT, FO, FSU, Solidaires
- 25 avril Comité Général de l'UD
- 1<sup>er</sup> mai Manifestation - déclaration régionale Île-de-France CGT – FSU – SOLIDAIRES « Solidarité internationale, paix dans le monde » « Pour une véritable sécurité de l'emploi Pour le progrès social, l'augmentation des salaires »
- 5 mai Manifestation contre « l'austérité » à Bastille
- 16 mai Rassemblement devant l'Assemblée Nationale « Contre les licenciements boursiers, pour une loi d'amnistie sociale » en présence de T. Lepaon
- 25 mai Réhabilitation de la Commune et des Communards
- 30 mai Les 30 ANS de la Commission départementale UGICT
- Semaine d'action du 7 au 14 juin dans tous les pays : « contre les politiques d'austérité », à l'appel de la Confédération européenne des syndicats
- 13 juin Fédérations CGT FAPT, FNME, Cheminots de la CGT appellent à des mobilisations professionnelles, et à la grève, devant permettre « une convergence des luttes sur l'emploi, les statuts, les conditions de travail et l'augmentation générale des salaires et pensions et les questions industrielles et de service public ».
- 15 juin Manifestation à l'appel de la fédération Santé – le même jour, rassemblement devant l'Hôtel Dieu
- 19 juin Rassemblement place de l'Alma « Faisons valoir nos exigences »
- 23 juin Manifestation antifasciste place de l'Opéra
- 10 septembre Manifestation grèves « Emploi – salaire – retraite » à République

# **Bilan d'activité**

**4 - 5 - 6 décembre 2013**